

ychoux^{#01}

Bulletin Municipal

Vie Communale & Associative

2020



Vie communale

- P4** ◆ **PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE**
- P5-6** ◆ **SITUATION FINANCIÈRE**
Budget 2020
- P7-10** ◆ **RÉALISATIONS 2020**
La déchetterie / Cadre de vie
/ Bâtiments communaux
/ Environnement / Transition énergétique
/ Ecocitoyenneté
- P11** ◆ **PROJETS 2021**
Pôle des Services Techniques
- P12-14** ◆ **DIVERS**
Succession de nos médecins / Les élus
à votre écoute / Le marché à Ychoux
/ Du nouveau dans la communication
/ La newsletter d'Ychoux / PERM'YCHOUX
/ Des sites de promenades remarquables
- P15** ◆ **ACTION SOCIALE**
Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Grands Lacs (CIAS) / Centre Communal
d'Action Sociale / Repas annuel des séniors
- P16-17** ◆ **SERVICE ENFANCE**
- P18 -20** ◆ **CULTURE**
- P21** ◆ **ÉCOLES**
- P22** ◆ **SIVOM**
- P23** ◆ **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Vie associative

- P24** ◆ **Ychoux Expression Corporelle**
Dao - Ying - Long
- P25** ◆ **Le Cercle Du Yoga / Aïkido**
- P26** ◆ **Comité Des Fêtes**
Amicale Des Retraités
- P27** ◆ **Les Loustics**
Les As D'ychoux
- P28** ◆ **Ball-Trap Club Ychousois**
Tennis Club Ychoux
- P29** ◆ **Ychoux Handball Club**
La Boule Des Pins
- P30** ◆ **Ychoux Badminton Loisirs**
Ychoux Olympique Rugby
- P31** ◆ **Ychoux Football Club**
FNACA
- P32** ◆ **ADDAH**
Secours Catholique
Don de sang
AFSEP
- P33** ◆ **Sports Canins Des Grands Lacs**
Cyclo Club
- P34** ◆ **Coordonnées des associations**
- P35** ◆ **Numéros Utiles**



Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :

www.mairie-ychoux.com

Ychoussoises, Ychoussois,



Le 15 mars, vous avez choisi la liste « **Ensemble pour Ychoux** » que j'avais l'honneur de conduire. Je tiens à vous remercier, électrices et électeurs, de vous être déplacés et de nous avoir accordé votre confiance, malgré un contexte sanitaire particulier.

Quelques jours plus tard, l'épidémie de la COVID-19 provoquait une crise sanitaire mondiale sans précédent. Marc DUCOM, encore Maire, sut, accompagné des élus en place et du personnel communal, relever avec dévouement un dernier défi, nous leur en sommes reconnaissants.

Je ne peux oublier de remercier également les médecins, infirmières, pharmaciens, aides-soignantes, personnels de santé et commerçants qui ont assuré avec conscience et professionnalisme leurs missions pour garantir la sécurité et les services à l'ensemble de la population.

Cette crise aura permis de voir de belles valeurs de solidarité et de bienveillance au sein de notre commune, valeurs qui nous auront aidés, notamment, à confectionner en partie et à distribuer des masques, qui, à ce moment-là du confinement, nous manquaient cruellement.

Depuis le 28 Mai, la nouvelle équipe municipale pleinement mobilisée a pris le relais, pour mener à bien cette gestion et engager le programme qui vous a été proposé pendant la campagne. Anciens et nouveaux élus se sont immédiatement mis à l'ouvrage avec beaucoup d'enthousiasme pour s'investir autour de celles et ceux qui vivent, travaillent ou animent notre village.

Certes, nous aurons du retard sur nos objectifs de réalisation mais en 2021, nous sortirons de terre entre autres, le nouveau Pôle des services techniques de notre commune. Notre priorité est d'améliorer le cadre de vie et les services pour vous accompagner au mieux dans votre quotidien.

Enfin, je tiens à vous assurer que mon équipe, le personnel communal et moi-même serons présents à vos côtés et que nous continuerons de faire vivre ces valeurs qui se sont illustrées durant cette crise.

A vous toutes et tous, j'adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le Maire,

Vincent **CASTAGNÈDE**

Bulletin Municipal Mairie d'Ychoux



Rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX ♦ T. : +33 (0)5 58 82 36 01 ♦ email : mairie@ychoux.fr ♦ Directeur de la publication : Vincent CASTAGNÈDE

Coordination et rédaction : Mairie d'Ychoux ♦ Graphisme : Aurelie Lestage ♦ © Photos : Alain Vacheron - Mairie d'Ychoux - Freepik - DR

Impression : SODAL ♦ Distribution par les employés municipaux

Présentation de l'équipe



Vincent **CASTAGNÈDE** ♦ *Maire*

01 ♦ **Éric BRÈTHES**
1^{er} Adjoint

02 ♦ **Céline SÉGAUT**
2^{ème} Adjointe

03 ♦ **Michel VALEN**
3^{ème} Adjoint

04 ♦ **SABINE BUBIEN-VIU**
4^{ème} Adjointe

05 ♦ **Gérard CARRÈRE**
5^{ème} Adjoint

06 ♦ **Sabrina DANIEL-CALONNE**

07 ♦ **Mickaël BESSON**

08 ♦ **Sonia LIHAN**

09 ♦ **Vincent LOUBÈRE**

10 ♦ **Ludiwine MOUNEYRES**

11 ♦ **François DEFALQUE**

12 ♦ **Aurélie DESCOURS**

13 ♦ **Jérémy PERROU**

14 ♦ **Stéphanie ABALLONI**

15 ♦ **Sandrine LABASTE**

16 ♦ **Vincent VILARD**

17 ♦ **Valérie CHEVALLIER**

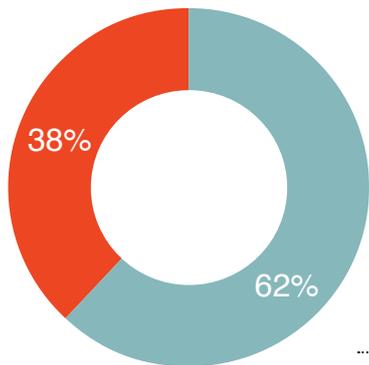
18 ♦ **Nicolas CABANNES**



mairie-ychoux.com

Budget 2020

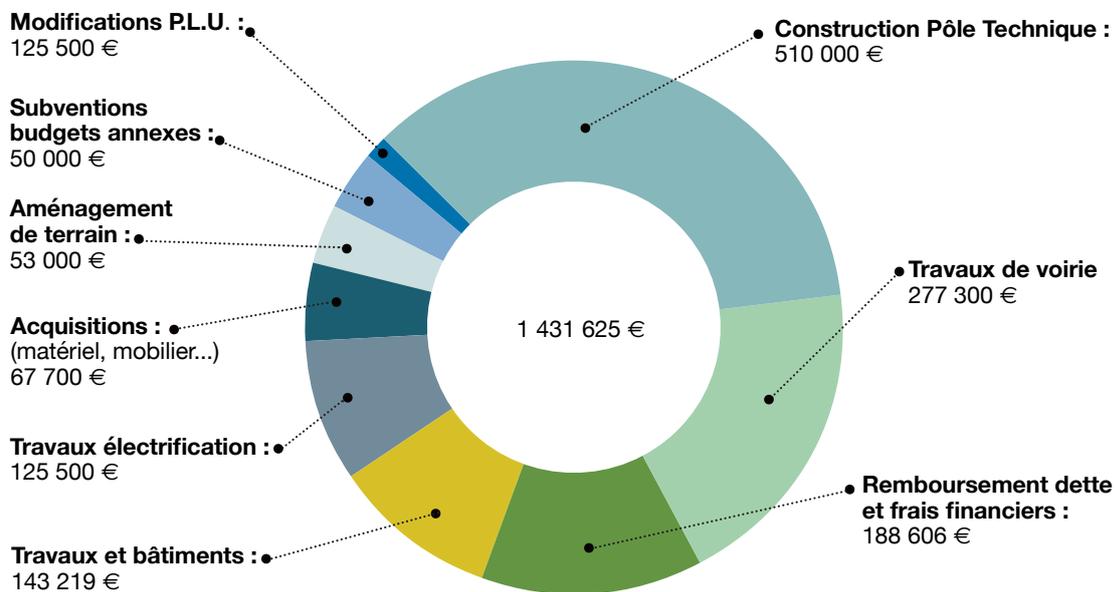
Situation
financière



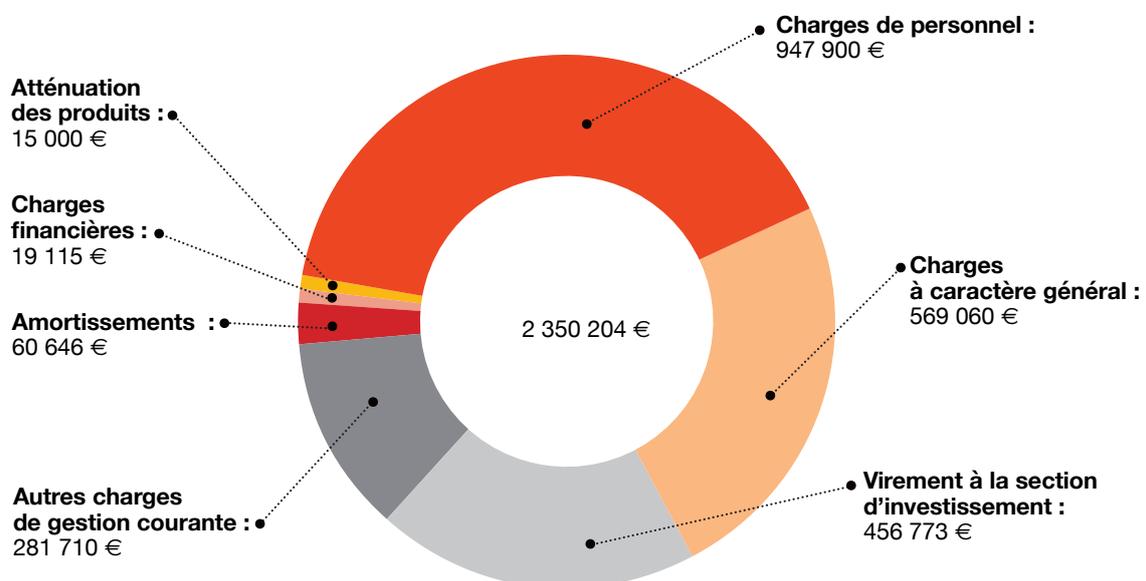
■ INVESTISSEMENT : 1 431 625 €
■ FONCTIONNEMENT : 2 350 204 €



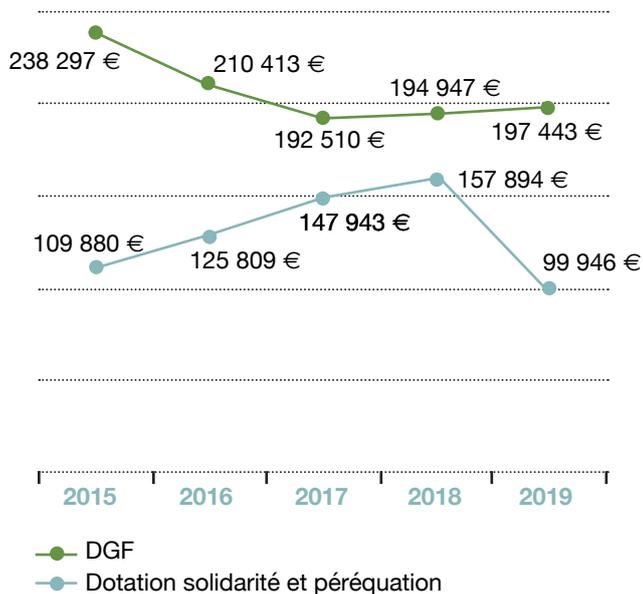
Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Évolution des dotations



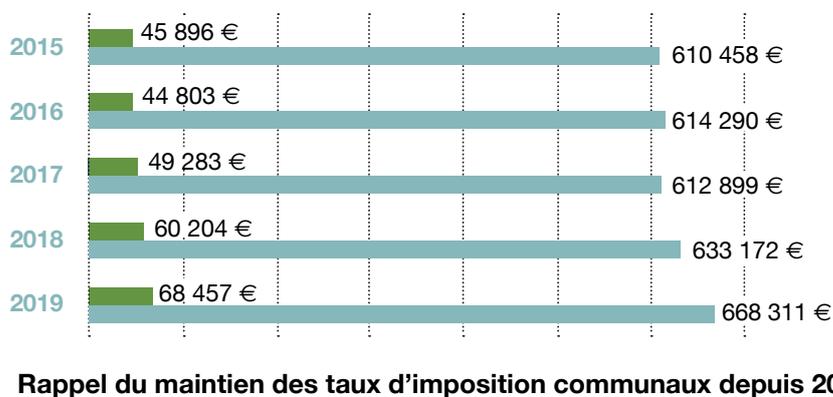
DGF : Dotation Globale de l'État pour le Fonctionnement

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'habitants (pop légale INSEE)	2 161	2 205	2 237	2 269	2 306

Malgré l'augmentation de 145 personnes de 2015 à 2019, la DGF octroyée n'a pas retrouvé encore le montant de 2015.

La baisse de la Dotation solidarité et péréquation est due au changement de catégorie de la commune qui n'est plus considérée par l'État comme commune pauvre.

Recettes fiscales



Rappel du maintien des taux d'imposition communaux depuis 2015

Frais de personnel

L'augmentation de la masse salariale s'explique principalement par :

- ◆ L'augmentation des services proposés à la population qui engendre de nouvelles embauches ou une augmentation du temps de travail des agents en place,
- ◆ Le remplacement du personnel en congé de maladie et maternité.

Pour la bonne compréhension du graphique ci-contre, le coût moyen d'un agent catégorie C à mi-carrière est d'environ 36 000 €, charges comprises.

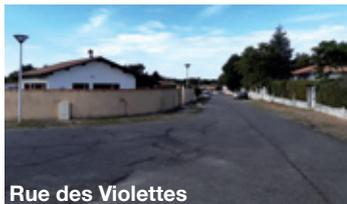


Cadre de vie

Enfouissement des réseaux

Dans le cadre de l'embellissement de la commune d'Ychoux, des travaux sont entrepris chaque année. Pour l'électricité, les télécoms et maintenant la fibre, ces travaux sont réalisés par le SYDEC grâce à un programme triennal. Ceux-ci sont réactualisés lors de comités territoriaux avec des priorisations si nécessaire. Le programme d'enfouissement est bientôt terminé dans le bourg d'Ychoux.

Cette année, l'enfouissement a été réalisé **rue des Violettes, rue des Mimosas, rue des Roses, rue des Pinsons, rue des Bleuets, rue des Tulipes et quartier Bourruque.**



Rue des Violettes



Rue des Mimosas

Voirie

- ◆ Sécurisation de la piste cyclable au niveau du croisement **rue des Ecureuils et de l'allée Eugène Ferrand** par la mise en place d'une séparation de faible hauteur en béton arrondi.



- ◆ Sécurisation de la piste cyclable au niveau de **l'église, le long des jardins partagés**, avec la pose d'une barrière en bois.



- ◆ Réfection de la chaussée **rue des Tulipes et des Bleuets.**

Renforcement du réseau basse tension

- ◆ Quartier Malet.



La déchetterie

La nouvelle déchetterie d'Ychoux, portée par le SIVOM, Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères, conçue selon un modèle innovant, sera ouverte à partir du 4 janvier 2021.

Elle se situera sur la zone d'activité Achernar, route de Liposthey. Cette déchetterie à plat ne comprend pas de quai mais des compacteurs, des armoires sécurisées pour les déchets dangereux, des conteneurs maritimes et une succession d'alvéoles dans lesquelles les usagers déposent les déchets. Ceux-ci sont mis dans des caissons à l'aide d'un chargeur garé sur le site. Une vidéo-surveillance sera mise en place.

Cette nouvelle déchetterie sera ouverte cinq jours par semaine :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Deux agents du SIVOM assureront l'accueil des usagers.

Pour pouvoir accéder à la déchetterie, l'enregistrement de votre véhicule sera obligatoire.

En attendant, la déchetterie actuelle continue de fonctionner aux horaires suivants :

- ◆ **Lundi** : 9h à 12h
- ◆ **Mercredi** : 13h30 à 18h
- ◆ **Vendredi** : 13h30 à 18h
- ◆ **Samedi** : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Réalisations 2020

Bâtiments communaux

Bâtiment du lac

- ◆ Réfection de la toiture, zinguerie et descente de dalles, des peintures extérieures et de l'installation électrique.

Ecoles

- ◆ Mise en place de deux tableaux numériques, 1 à la maternelle et 1 en élémentaire
- ◆ Remplacement des deux portes d'entrée à l'élémentaire
- ◆ Pose de deux climatiseurs réversibles à l'élémentaire



Budo Club Ychousois

- ◆ Remplacement du climatiseur



**BRAVO
AUX ENFANTS**
« Demain
prend racine
aujourd'hui »

Environnement

Forêt communale

La superficie de notre commune représente **11 130 hectares** : la forêt communale en couvre **1 600**. Elle se situe dans le quart Nord-Ouest de notre territoire.

- ◆ **1 400 hectares** relèvent du régime forestier qui constitue le socle d'une gestion durable, garantie par les services de l'Office National des Forêts (ONF).
- ◆ **200 hectares** ne dépendent pas du régime forestier et sont en cours d'instruction par les services de l'ONF en vue de rejoindre les 1 400 hectares déjà cités.

Ainsi nous inscrivons définitivement la totalité de notre forêt dans le patrimoine communal afin de la protéger de toute mauvaise gestion. De plus, la certification de gestion forestière durable nous sera attribuée (PEFC).

Replantation

◆ Reforest'action



Le 4 décembre 2019 les élèves de l'école communale, avec l'aide de leurs instituteurs et de Grégoire, agent communal, l'Office National des Forêts, les membres de Reforest'action, ont entrepris la plantation d'une lisière feuillue dans la **parcelle 75 de la forêt communale**.

Après les interventions de **M. le Maire, Marc DUCOM**, son adjoint de l'époque, **Vincent CASTAGNÈDE**, et de **M. LAGRAVE**, les petites mains se sont mises au travail. Ainsi **113 jeunes bouleaux et chênes** ont été plantés. Après comptage de la reprise des plants en ce mois d'octobre, l'ONF a constaté une réussite à **98 %**, ce qui est exceptionnel après la sécheresse de cet été.



Feux de forêt

Rendons **hommage aux pompiers landais** qui par leur efficacité et leur rapidité d'intervention, ont permis d'éviter des dégâts considérables suite aux 4 départs de feux localisés sur notre commune en 2020, nous les en remercions.

Dépôts sauvages



Un dépôt sauvage constaté sur notre commune comme malheureusement tant d'autres. De telles incivilités sont inadmissibles et exposent les personnes qui les commettent à une amende pouvant aller jusqu'à **1 500 €**.

La nouvelle déchetterie dont l'ouverture est prévue en janvier 2021 (voir p.9) nous permettra de lutter contre de tels gestes.

Transition énergétique

La commune poursuit ses efforts pour réduire sa consommation énergétique et augmenter sa capacité de production d'énergies renouvelables non polluantes :

Collecte des déchets

Nous lançons, sur plusieurs années, un programme de remplacement des containers collectifs en place par un principe de containers semi-enterrés plus esthétiques.

Le premier secteur concerné se situe rues des Arbousiers, des Tulipes, des Bleuets et des Alouettes.



Les avantages des contenants semi-enterrés

Les containers semi-enterrés occupent moins d'espace visible et permettent de stocker plus de déchets (le plus gros contenant semi-enterré est environ six fois plus grand qu'une poubelle standard). Ils sont aussi plus accessibles avec une ouverture plus basse, plus harmonieux pour mieux s'intégrer à leur environnement.

Ce programme permet de répondre à notre volonté de transition écologique au niveau du village, en réduisant les coûts de transport de collecte des ordures ménagères.

Bâtiments communaux

- ◆ **Isolation des combles** de la salle des fêtes, des écoles maternelle et élémentaire, de la médiathèque ainsi que du Budo Club Ychoussois.
- ◆ **Logements communaux** : nous avons ré-isolé les logements, place de la Mairie et les trois logements rue Chambrelent.



Le parc photovoltaïque

Composition

Le parc photovoltaïque, mis en service en 2016, est réparti sur une surface de 85 hectares.

Production

- ◆ En 2016, le parc a produit 39,5 GWh (Gigawatts/heure).
- ◆ En 2019 le parc a produit 40,1 GWh.

L'énergie produite correspond à **8670 foyers** (hors chauffage).

Gestion et exploitation

Elles sont assurées par la société PHOTOSOL. En retour la commune perçoit dans le cadre d'un bail emphytéotique un loyer annuel d'environ 1 300 € / hectare.

Un projet expérimental de ferme « **agri voltaïque** » a débuté en avril 2020 sur le site, permettant de cultiver des terres maraîchères et de produire des légumes « Bio », pouvant, notamment approvisionner notre cantine communale.

Découvrez notre reportage sur mairie-ychoux.com (Onglet Cadre de vie / **Ferme agri voltaïque**)



Écocitoyenneté

Opération Zéro Mégot

Tiago, jeune Ychoussois de 6 ans, a commencé cet été à nettoyer notre village des mégots jetés par terre. En compagnie de sa sœur et de son papa, ils peuvent remplir jusqu'à 1 bouteille d'eau d'1 litre et demi en 1 heure...

Les principaux endroits où ont été récoltés les mégots sont :

- ◆ La salle polyvalente,
- ◆ La salle des fêtes,
- ◆ Le centre de santé,
- ◆ Près des écoles,
- ◆ Et la gare (surtout).

PRENONS-EN
DE LA GRAINE !



Tiago remercié par M. le Maire, Vincent CASTAGNÈDE, pour son acte civique.



ICI COMMENCE
L'OCEAN
NE RIEN
JETER

A la suite de cette initiative, Claire Betbeder (chargée de mission environnement à la Communauté de communes des Grands Lacs) accompagnée des ambassadrices du service civique, Maëlys et Juliette, a organisé une opération Zéro Mégot le mercredi 16 septembre durant laquelle, une douzaine d'enfants ont nettoyé les alentours de la gare. Au niveau de la montée et descente du train, des peintures au pochoir « Ici commence l'océan, ne rien jeter » ont également été réalisées afin de sensibiliser les personnes arrivant sur notre territoire mais aussi ceux qui le quittent.

A cette occasion, les personnes présentes ont appris qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau mais qu'on peut aussi les recycler. Le but est de transformer ce déchet en ressource car la matière qui compose le mégot de cigarette peut être réutilisée et s'offrir une seconde vie. Si vous le souhaitez, une poubelle est dédiée aux mégots dans notre village. Celle-ci est accessible au niveau du bâtiment des services techniques.

Sachez également que des cendriers jetables sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Nettoyons notre village

Chaque année nous organisons une matinée « Nettoyons notre village ». Ce devait être en mai, elle aura lieu en 2021.

Le but de cette action est d'inciter enfants et adultes à être plus respectueux de la nature et d'éviter tous ces dépôts qui polluent notre environnement (...). Dans notre commune sont implantés plusieurs points d'apport volontaire et la déchetterie est facilement accessible.

Les associations de chasse et de pêche d'Ychoux, l'entreprise PERROU, ainsi que le SIVOM, nous accompagnent par le prêt de matériel (gants, sacs poubelles...), et de véhicules pour faciliter le ramassage; nous les en remercions.

En général une quinzaine d'enfants accompagnés des parents, d'élus, et d'adultes y participent. Tous les ans, beaucoup trop de déchets sont collectés sur la voie publique ou en forêt.

◆ RDV Le 29/05/21 à 9h30 à la mairie d'Ychoux



PROJETS 2021

Nous conduisons des projets en faveur de la transition énergétique, de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité et des services à la population.

Pôle des Services Techniques



Notre village évolue, nos services aussi



Le transfert des services techniques vers la zone industrielle va permettre de moderniser et restructurer nos services administratifs et techniques en vue d'améliorer le service rendu aux Ychoussois.

Le projet comprend :

- ◆ Une rénovation extérieure du hangar existant.
- ◆ Une création d'un hangar pour le stationnement et les stockages de matériel sur une surface totale de 375 m².
- ◆ Une création d'un bâtiment comprenant des sanitaires, des vestiaires, des bureaux, une salle de réunion, sur une surface de 145 m².

Tous les locaux correspondront aux nouvelles réglementations du code du travail, offrant ainsi de meilleures conditions de travail. Ces nouveaux équipements s'inscrivent dans une démarche environnementale en termes de construction et de transition énergétique.

Sur l'ensemble de la commune

- ◆ Nous portons des projets photovoltaïques sur les toitures des bâtiments existants ainsi que sur les nouveaux bâtiments.
- ◆ Un programme de renouvellement de l'éclairage public est en cours avec comme objectif de supprimer la pollution lumineuse (éclairage uniquement vers le sol) et de réduire la consommation énergétique. Le SYDEC nous assiste dans l'élaboration d'un plan lumière sur plusieurs années.

Rue de la pompe

- ◆ Enfouissement des réseaux.

Route des Grands Champs

- ◆ Suite à la l'urbanisation du Nord Est de notre commune, la sécurisation et l'aménagement de la route des Grands Champs sont devenus une priorité. L'éclairage sera remplacé et un aménagement d'une partie piétonne jusqu'à la station-service sera créé.

Quartier Bertrand

- ◆ Nous poursuivons les travaux d'enfouissement des lignes électriques à la sortie d'Ychoux vers le quartier Bertrand.
- ◆ En vue de sécuriser ce quartier qui connaît des problèmes de vitesse excessive, un aménagement est prévu.



Quartier Bourruque

Vitesse	Débit
50	349
70	2 637
90	4 138
110	530
130	25
150	2
160	0
170	0
200	0
255	0
Total	7 681

Suite à de nombreuses remarques, un comptage a été réalisé avec les relevés de vitesse ci-contre pour le quartier Bourruque.

Il a été décidé de réaliser l'aménagement suivant :

- ◆ Nouvelle signalisation indiquant la vitesse limitée à 30 km/h.
- ◆ Principe d'écluse pour faire ralentir les véhicules et sécuriser aussi la piste cyclable.



Route de CABEIL

La route de Cabeil sera sécurisée au niveau de la cantine scolaire et du « City Parc ».

Succession de nos médecins :

la relève est assurée !

Trouver des successeurs pour notre centre de santé fut un travail de longue haleine !

Malgré la grande anticipation, les multiples annonces déposées sur les sites spécialisés ou diffusées sur les médias, les divers contacts avec les représentants de l'État et professionnels de santé, etc., ce fut un buzz médiatique du Maire sortant Marc Ducom, qui permit de désamorcer la situation. En effet, accompagné de son équipe municipale, il remua ciel et terre afin que les cabinets médicaux ne se retrouvent pas vides. Il alla jusqu'à simuler la prise d'un arrêté pour interdire aux habitants de tomber malades, acte qui fut massivement médiatisé.



Bienvenue à la nouvelle équipe. Merci d'avoir fait le choix d'exercer à Ychoux.



Un grand merci aux **Docteurs Cousseran et Marsaud** pour la bienveillance et l'humanité dont ils ont su faire preuve à l'égard des Ychousois, tout au long de leur carrière consacrée essentiellement à la commune d'Ychoux.

La commune a frôlé le désert médical, pour repartir de plus belle, avec l'installation de trois médecins en quelques mois !

Souhaitons une belle retraite bien méritée aux **Docteurs Cousseran et Marsaud** et place désormais à une nouvelle équipe composée du **Docteur Samreth**, du **Docteur Vasquez** et du **Docteur Pyrkowski**, spécialisée en outre en gynécologie et pédiatrie.

Ils exercent depuis plusieurs mois et apprécient aussi bien leur nouveau cadre professionnel que notre région.

Une histoire qui finit bien !

Les élus à votre écoute

- ◆ **Le Maire reçoit sur rendez-vous en Mairie** : contactez le secrétariat au **05 53 82 36 01**
- ◆ **Les élus vous reçoivent sans rendez-vous** le deuxième samedi de chaque mois de **10h30 à 12h30** : rendez-vous en salle du conseil municipal.

Le marché à Ychoux

- ◆ Le marché a lieu **tous les mercredis matin**, Place Maurice Boyau (parking du stade).
- ◆ **Le samedi matin**, un commerçant (fruits et légumes) est présent à ce même endroit.

De nouveaux commerçants sont arrivés cette année, nous leur souhaitons la bienvenue !

Cette année a été marquée par la période de fermeture du marché pendant le confinement en raison de la COVID-19.

Après l'obtention d'une dérogation préfectorale et de la mise en place de mesures sanitaires, le marché a pu reprendre pour la joie de tous !





Du nouveau dans la communication

L'application « Panneau pocket »

Toutes les informations de la commune à portée de main et en temps réel ! Il s'agit d'une application facile d'utilisation qui permet de recevoir l'actualité, les alertes, les infos pratiques et l'agenda culturel du territoire.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Google Play, App Store, AppGallery

PAROLES D'UTILISATEURS :

« C'est un mémo des infos facilement consultable »

« Parfait pour les infos pratiques : **Poste, Pharmacies de garde et Médecins** »

« Très bien pour être informés surtout si on ne passe pas devant le panneau lumineux dans la semaine »

« Très contente d'y trouver le **programme des animations** »

« Liens vers le **site de la Mairie** très utiles »

Merci à Céline, Paquita, Florence, Rémi, Marc que nous avons rencontrés.



Bon à savoir :

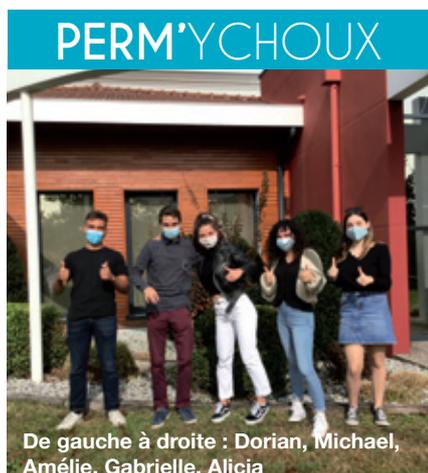
Vous n'avez pas de téléphone adapté pour profiter de l'application mais vous avez un ordinateur avec accès internet : vous pouvez accéder à Panneau Pocket en cliquant sur le lien **Panneau Pocket** ou sur **mairie-ychoux.com**, onglet « Vie quotidienne ».

La newsletter d'Ychoux

Abonnez-vous à la newsletter d'Ychoux à l'aide du lien suivant <https://mairie-ychoux.com/newsletter/subscribe> pour recevoir dans votre messagerie électronique, des informations concernant l'actualité et les dates à retenir.

PERM'YCHOUX

Aide au financement du permis de conduire



De gauche à droite : Dorian, Michael, Amélie, Gabrielle, Alicia

- ◆ Aide de **500 €** versés aux 15-19 ans
- ◆ Contrepartie de **30 h effectuées** dans un service communal
- ◆ Contacter la Mairie avant toute démarche auprès d'une auto-école

Possibilité d'obtenir une **aide supplémentaire** du Département.

Renseignements en Mairie ou sur landes.fr (Pack XL jeunes).

Les premiers bénéficiaires du Perm'Ychoux ont obtenu leur partie pratique en 2020, ils témoignent :

« Le principe est génial » *Dorian*

« En tant qu'ancienne élève, j'ai apprécié de découvrir l'envers du décor à la cantine » *Amélie*

« Accueil sympa et travail réalisable aux Services Techniques » *Michael*

« Bonne aventure à la cantine pendant les vacances d'été » *Alicia*

« J'ai apprécié la possibilité de choisir le Service Enfance » *Gabrielle*

Des sites de promenades remarquables que nous vous invitons à découvrir

Parce que
connaître la nature
qui nous entoure,
c'est aussi mieux
la comprendre pour
mieux la protéger...



L'arboretum

S'écarter un instant de la piste cyclable pour s'aventurer dans les sentiers longeant le ruisseau des Basques. C'est par le biais de ce parcours balisé que vous découvrirez l'arboretum pour une balade au cœur des essences de notre région, indigènes ou importées : **copalme d'amérique, pin maritime, bouleau blanc, gommier, érable, chêne liège ou pédonculé...**

Chaque saison apporte sa palette d'odeurs et de couleurs pour une promenade éducative et ludique. Les tables de lecture ici et là vous en apprendront plus sur cette collection qui met en valeur la richesse de nos forêts. Pour les plus connectés, pourquoi ne pas s'initier au **géocaching** en famille ou entre amis, en résolvant des énigmes afin de trouver la cache au trésor !

Terra Aventura est un jeu qui allie balade, sport, découverte des richesses patrimoniales et naturelles. Le principe est simple : la chasse aux trésors se pratique à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS sur lequel on a téléchargé l'appli gratuite (www.terra-aventura.fr).

Parcours de Santé

Méconnue ou oubliée de certains d'entre nous, cette **boucle sur 3,5 kilomètres** au départ de l'ancienne station d'épuration route de Cabeil offre de découvrir la forêt communale sur les rives du ruisseau des forges dans un esprit sportif.



Une dizaine d'agrès s'égrène le long du chemin (barres fixes, barres parallèles, haies, échelle horizontale, poutre d'équilibre...) qui croise l'actuelle déchetterie, et le sentier départemental de randonnée pour revenir route de Cabeil. Une destination de loisirs et de détente qui peut aussi se découvrir à vélo, ou à pied, sans effort...

Mais avec un minimum de sens de l'aventure : le panneau situé à l'entrée du parcours propose un plan, pourtant votre sens de l'orientation sera mis à contribution. Bonne visite !

Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs (CIAS)



Ce service d'aide à domicile intervient auprès des personnes âgées valides ou dépendantes en situation de handicap ou malades en facilitant un accès aux droits et une prise en charge médico-sociale adaptée.

Il instruit et suit les dossiers de demande d'Aide Personnalisée à l'Autonomie, d'Aide au maintien à domicile ou à l'hébergement, aides aux personnes handicapées. Il assure également des prestations d'aide-ménagère, de garde de jour et de nuit et d'auxiliaire de vie.

2020 à Ychoux

Deux nouveaux services viennent compléter l'offre médico-sociale depuis septembre :

- ❖ Le Service de Soins Infirmiers à Domicile du Pays de Born (SIAD)
- ❖ L'Équipe Pluridisciplinaire d'Appui qui intervient sur plusieurs cantons nord des Landes (ÉPA)

Chaque acteur médical, paramédical et social intervenant sur la Commune, permet par sa spécificité et sa complémentarité, d'améliorer l'offre prise en charge.



Les aides-soignantes du service dispensent des soins d'hygiène, de confort, de prévention.

Les infirmières libérales, au choix de la personne, ayant passé une convention avec le SSIAD, réalisent les soins infirmiers prescrits.



Assistante de service social, Ergothérapeute et Psychologue.

Pour le retour à domicile des personnes hospitalisées de 60ans et plus.

Contact

- ❖ CIAS des Grands Lacs
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h)
- ❖ Centre administratif
avenue Léopold Darmuzey BP 28
40160 Parentis-en-Born
- ❖ 05 58 82 18 24
- ❖ ciasdesgrandslacs@orange-business.fr



Centre Communal d'Action Sociale

◆ **Aide alimentaire** : tous les 15 jours, la Banque Alimentaire distribue des colis de denrées aux personnes en difficulté. La demande d'aide est établie par l'assistante sociale du Conseil Départemental après évaluation.

◆ **Aide aux personnes en difficulté** : un secours financier exceptionnel peut être octroyé par le CCAS (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance eau ou ordures ménagères, bon carburant...) selon les critères de revenus et la situation sociale.

La demande doit être adressée à Monsieur le Maire.

Liaisons avec les Institutions Publiques

Assistants sociaux (Conseil Départemental - M.S.A. - CAF)
Mission Locale - Centre Inter Communal d'Action Sociale
Office Public de l'Habitat (demande logement social).

◆ **Téléalarme** : un problème survient - malaise, chute, urgence médicale - Il suffit de presser la touche « appel » du boîtier ou de son médaillon pour être mis en contact avec un opérateur des secours. Le service fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Tarif : 30€ par trimestre.

◆ **Portage du repas** : pour les personnes âgées, malades ou en situation de handicap, un portage de repas à domicile peut être réalisé le midi du lundi au vendredi.

Tarif : 7,80€ par prestation commandée.

◆ **Colis de Noël** : le CCAS offre un cadeau de fin d'année pour les anciens Ychoussois qui résident en Maison de Retraite, ainsi qu'aux personnes âgées de la Commune, en difficulté sociale.

◆ **Fonds local d'aide aux jeunes** :

- ❖ Jeunes de 16 ans à 25 ans.
- ❖ La Mission Locale vous accueille, vous informe et soutient vos projets.
- ❖ Centre Administratif Parentis-en-Born sur RDV.

Repas annuel des séniors



Chaque année, le repas des séniors est un temps convivial très attendu mais compte-tenu du contexte actuel, le repas 2021 est reporté à une date ultérieure. Vous étiez nombreux à partager ce temps convivial en 2020, souvenir en photo.

SERVICE ENFANCE



Le Service Enfance gère tous les temps d'accueil de loisirs périscolaires, soit : l'accueil matin /soir, la pause méridienne et la restauration, les temps d'activités périscolaires (TAP), l'accueil périscolaire du mercredi après-midi et l'accueil de loisirs des vacances.

Responsable
du Service Enfance :

Isabelle MORA

T. : 05 58 82 36 01 (mairie)
du lundi au vendredi
de 09h à 12h

Mail :
enfance@ychoux.fr

L'inscription aux services périscolaire et extrascolaire est annuelle et obligatoire .

Elle se fait en version papier auprès du Service Enfance de la mairie pour une première inscription ou pour un renouvellement si la famille n'a pas choisi d'adhérer au Portail des Familles.

Pour **les adhérents au Portail des Familles**, le renouvellement du dossier est automatique avec l'engagement de fournir chaque année certains documents (assurance en responsabilité civile, attestation de quotient familial CAF ou MSA si besoin...). Il est rappelé que pour des raisons de responsabilité et d'assurance, tout enfant souhaitant fréquenter ces différents accueils doit avoir un dossier d'inscription complet.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur la page d'accueil du Portail des Familles.

<https://portailfamilles.ychoux.fr>



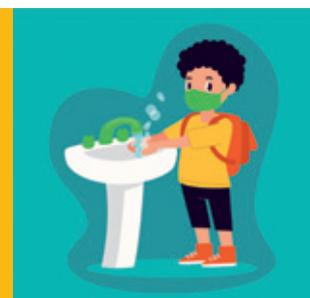
TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Les enfants et les animateurs des TAP adressent un grand merci aux bénévoles des associations ychousoises qui sont intervenus en transmettant leur passion (rugby et YEC).

CRISE SANITAIRE

Malgré la crise sanitaire, la Municipalité a maintenu autant que possible la continuité des services.

Merci aux agents de la commune, aux enseignants, aux représentants des parents d'élèves, aux familles pour leur investissement, leur implication, leur compréhension et leur adaptation dans la mise en œuvre et le respect des protocoles sanitaires.



« C'est bien. »
Romane

« Les thèmes choisis
sont cools, on a beaucoup
de choix dans les jeux. »
Anthéa, Zélie et Éva

MOTS D'ENFANTS
APS
ÉMENTAIRE

« La déco est super bien. »
Éléonore

« Les animatrices
sont drôles
et gentilles »
Ylias

Service enfance



ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

L'accueil de loisirs fonctionne la première semaine de chaque période de petites vacances (sauf Noël) et les 4 semaines du mois de juillet.

Horaires :

- ◆ Journée de 9h30 à 16h30
- ◆ Avec un accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h30 et un départ échelonné de 16h30 à 18h30.

2020, une année particulière où l'accueil de loisirs des vacances de printemps a été annulé.

Les enfants ont pu retrouver les animatrices durant le mois de juillet. Malgré le protocole sanitaire, l'équipe d'animation s'est mobilisée pour des journées réussies en organisant des animations diverses et variées, sans oublier les sorties vélos. Les sorties hebdomadaires n'ayant pu être organisées, des intervenants se sont déplacés jusqu'au centre pour partager leur passion :

- ◆ Merci à Gloria pour son activité éveil musical et chant latino.
- ◆ Merci à Alain pour l'apprentissage de danses urbaines.
- ◆ Merci également à Maïder, intervenante de la Médiathèque d'Ychoux qui a proposé aux plus jeunes une animation avec le tablier lecture accompagné de ses marionnettes !

Et pour les plus grands, sur le thème de la musique, des percussions corporelles, rythmes, jeux et quizz.



« On adore faire les activités ! »

Mia, Ezeckiel, Louane

« J'aime les dessins. »
Nadia

« J'aime bien jouer avec
les copains. »

Nathaël, Valentin

MOTS D'ENFANTS
APS
MATERNELLE

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est proposée tous les midis y compris le mercredi pour les enfants de l'accueil de loisirs avec pour principes :

- ◆ De confectionner des repas équilibrés, de qualité, avec du goût et des saveurs.
- ◆ De lier restauration traditionnelle et restauration collective.
- ◆ De se procurer des produits issus des filières courtes / locales, biologiques / agriculture raisonnée (achats responsables).
- ◆ De proposer des repas à thème, découverte de produits, animations.

3 IDÉES FORTES
CARACTÉRISENT
NOTRE CUISINE :

Cuisine Maison,
Partage, Respect
de la planète

Le personnel :
Mélanie et Bruno



Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Notre Projet Éducatif Territorial (PEDT) incluant le label « Plan mercredi » sera renouvelé courant 2021. C'est un outil de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Ce label met en place un cadre de confiance pour notre commune ainsi que pour les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil éducatif de grande qualité, au sein du centre de loisirs et des temps d'activités périscolaires.



« L'Adour,
entre légende et
conte moderne »

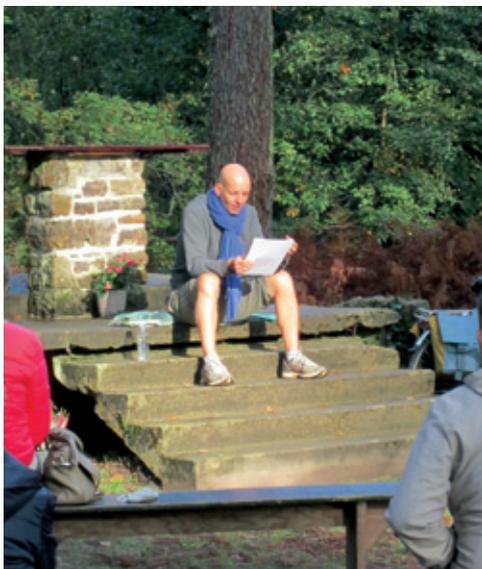
Jeudi 22 octobre
à la salle des fêtes

Nous avons eu l'immense plaisir de recevoir Laure de la compagnie « Hors Sujet » pour une animation sur le thème de « L'Adour et les paysages Landais ».

Accompagnée d'une contrebasse, d'un kalimba, elle a su charmer au travers de chants, de jonglerie, les petits et les grands, par ses contes et ses légendes.

Grâce à la qualité de sa prestation, du timbre de sa voix, nous étions montagne, lac, sirène, rivière, et goutte d'eau. Un voyage à travers le temps et les éléments où le fantastique rejoignait la réalité. Par de petites anecdotes, elle invitait le village d'Ychoux à faire partie de ses histoires.

Spectacle vivant, émouvant et d'une grande qualité artistique à la suite duquel l'artiste a pris un moment pour échanger avec le public.



La médiathèque a invité Sébastien Laurier, de la « **Cie l'Espèce fabulatrice** », auteur du livre « Into Ze Landes ». C'est dans le cadre naturel du quartier des Fontaines, au milieu des arbres, tout près de la chapelle et des sources, qu'il nous a proposé une lecture musicale : le récit d'un voyage aussi bien intérieur que géographique, qui incite chacun à envisager ses propres maux sous un nouvel angle et avec un humour salubre.

Rendez vous
avec Sébastien
Laurier

Samedi 24 octobre
aux Fontaines

Extrait : « A l'heure où le ré-enchantement du monde est une nécessité, ce pèlerinage personnel voulait se relier avec tous ceux qui, un jour, ont ressenti le besoin de comprendre et de guérir. »

Certains ont peut-être trouvé des échos à leur propre expérience. Dans ce lieu symbolique du quartier des fontaines, le récit de la quête de guérison lu par Sébastien Laurier, a pris tout son sens. Le public a apprécié ce moment de partage empli de sérénité et d'humanité.

Médiathèque d'Ychoux :
T. : 05 58 09 51 44

Lundi 21 décembre

Spectacle de Noël à la salle des fêtes
« Mais où est passé le père Noël ? »,
de la compagnie la Marge Rousse.

Rappel des horaires de la médiathèque

❖ **Mardi :** 13h / 15h30

❖ **Mercredi :** 9h30 / 12h et 15h / 18h30

❖ **Samedi :** 9h30 / 12h



Culture

Manifestations :

Patrimoine

Les libellules des lagunes.

C'est dans un magnifique cadre que le Département des Landes a organisé une animation tout public pour découvrir le cycle de la libellule à la Lagune de Coton d'Ychoux le 6 août dernier.

Explications, chasse à la libellule, observations, ont permis de comprendre que la présence des libellules à cet endroit est directement liée à la **qualité de l'eau et à une biodiversité remarquable.**

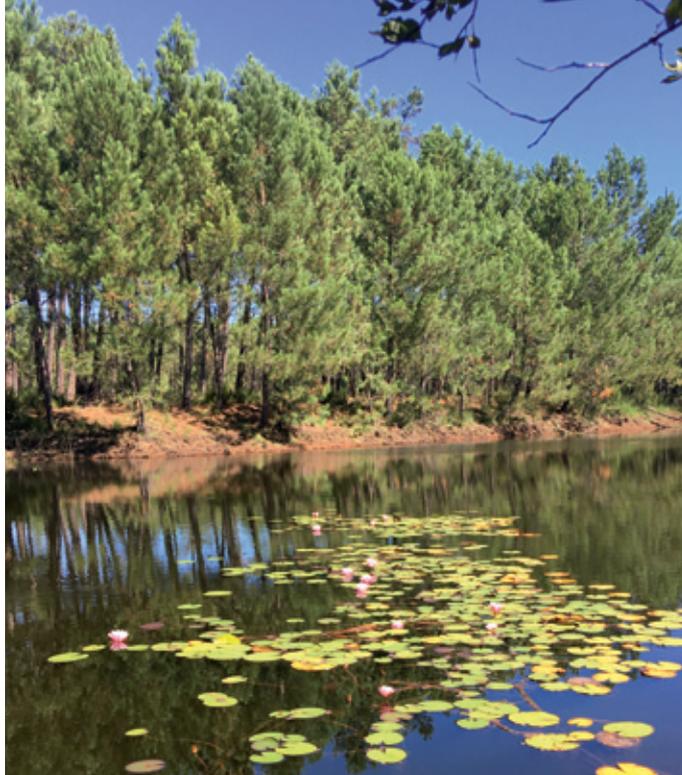
Sur ce site, les techniciens naturalistes du Département ont pu observer **plus de 16 espèces différentes**, ce qui confère à la lagune une valeur patrimoniale très importante.

Puissent ces actions perdurer et sensibiliser de plus en plus de personnes afin de **préserver notre environnement et sauvegarder notre patrimoine.**

Pour plus d'informations :
vous pouvez contacter Valérie GUEGUEN,
chargée de Projet Lagunes au Département
T. : 06 87 80 06 07 - Email : valerie.gueguen@landes.fr

Découvrez le film : *Les lagunes, le trésor caché de la forêt landaise* - YouTube.

Découvrez notre reportage sur mairie-ychoux.com,
(Onglet Vie Culturelle / *Les libellules des lagunes*)



Spectacle

C'est à l'ombre des arbres qui arborent le lac des Forges que la Compagnie de Théâtre « **Du soleil dans la nuit** » a enchanté son public le 9 août dernier.

Avec son spectacle « Graines d'amitié de la goutte d'eau naît la rose », l'histoire se raconte avec les corps, les couleurs et les sons ; tout un langage symbolique qui a su transporter les enfants dans un univers poétique pour comprendre entre autres l'importance de l'eau.

Cette représentation a été organisée par l'Office de Tourisme des Grands Lacs en partenariat avec VEOLIA avec un objectif commun : développer des spectacles « jeune public » en faisant la tournée des lacs du territoire pour s'impliquer encore plus dans la mise en valeur et la préservation de l'environnement.

Découvrez notre reportage sur mairie-ychoux.com en
(Onglet Culture « Spectacles » / *Graines d'amitié*)

Cinéma

Vous avez très certainement remarqué les fauteuils de cinéma qui attirent le public au balcon de notre Salle des Fêtes lors des spectacles !

Certes la cabine de projection a été murée et nous ne ferons pas revivre le temps des bobines mais regarder un film est à nouveau possible grâce aux nouvelles technologies et au **partenariat entre le cinéma Le Félix de Labouheyre et la Commune d'Ychoux.**

Nous adhérons ainsi à un dispositif national « Passeurs d'Images » qui permet de développer des projets d'éducation artistique et culturelle tout en conservant une certaine singularité.

Se construire une culture cinématographique, devenir un spectateur actif et conscient de ses choix, éveiller son regard en s'initiant à la pratique du film, développer une sensibilité critique, tel est le concept que permettent de développer les ateliers d'éducation aux images qui sont proposés pour accompagner les séances.



Alors ne ratez pas
les RDV en 2021...
le calendrier vous
sera communiqué
ultérieurement !

LE CINÉMA
REVIENT...

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Les élèves sont accueillis de 8h55 à 11h55 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matins et de 13h25 à 15h40 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midis. L'ouverture des portes se fait à 8h45 et à 13h15.

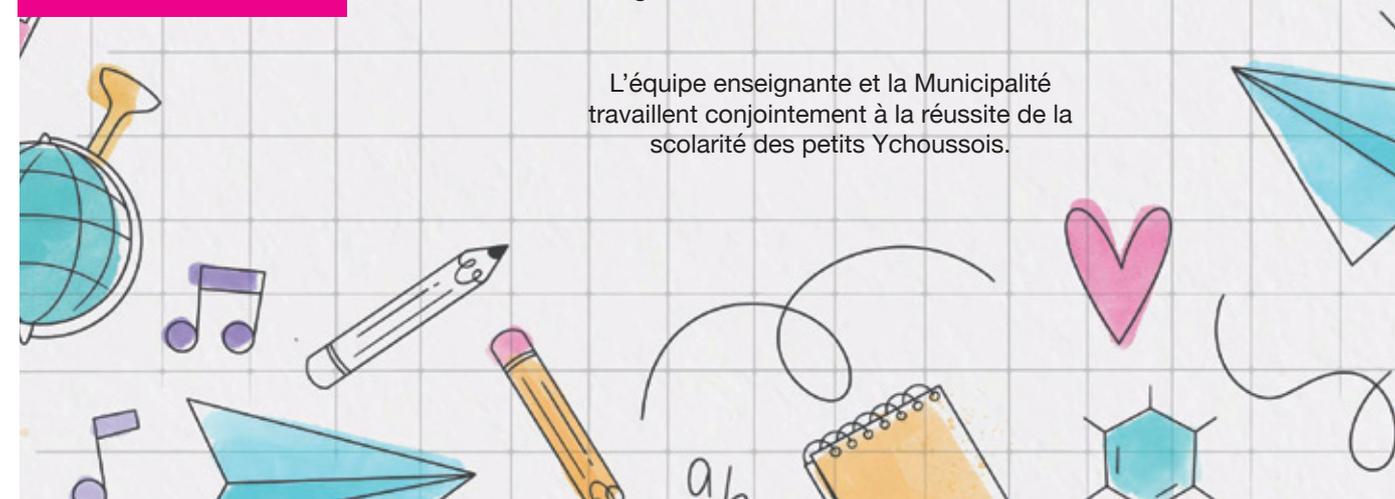
Cette année, 69 élèves ont retrouvé le chemin de l'école maternelle. Malgré une rentrée sous protocole sanitaire, l'équipe enseignante a œuvré pour accueillir les familles et leurs enfants dans des conditions les plus sereines possibles.

❖ ORGANISATION :

- ◆ Mme **BALDASSINI**, assistée de Mme **Élodie CHARRIER** le matin et de Mme **Marie-Cécile BARRAIL** l'après-midi, accueille dans sa classe de petite section 23 enfants.
- ◆ Mme **ORONAZ**, assistée de Mme **Maïder BRODE** le matin et de Mme **Amandine DAVID** l'après-midi (et Mme **Marie-Cécile BARRAIL** le mercredi) accueille 22 enfants dans sa classe de petite et moyenne sections. L'emploi du temps de Mme **ORONAZ** qui exerce à 80% jusqu'au mois de décembre, est complété le vendredi par Mme **CAMPISTRON**.
- ◆ Mmes **DUCOUT/LORIER** assistées de M. **Nathan LEIGNIER** accueillent 24 élèves dans leur classe de grande section.

École
maternelle

L'équipe enseignante et la Municipalité travaillent conjointement à la réussite de la scolarité des petits Ychoussois.



École élémentaire

L'équipe enseignante est inchangée à cette rentrée scolaire :

- ❖ **CP** : Mme Métayer
- ❖ **CP/CE1** : Mme Callot
- ❖ **CE1/CE2** : Mme Gallez
- ❖ **CE2** : Mme Leconte
- ❖ **CM1** : Mme Jeanjacquot
- ❖ **CM1/CM2** : Mr Larré-Larrouy
- ❖ **CM2** : Mme Blanc



La rentrée 2020-2021 s'est effectuée avec l'application d'un protocole sanitaire. Port du masque pour les adultes et lavages des mains fréquents font dorénavant partie du quotidien. En mars dernier, suite au confinement, les enseignants ont dû assurer la continuité pédagogique à distance.

La réouverture de l'école s'est faite avec beaucoup d'adaptations et d'aménagements suite aux différents protocoles. La Municipalité, les enseignants et les parents d'élèves élus se sont concertés régulièrement afin d'organiser au mieux l'accueil des élèves.

L'équipe enseignante est inchangée à cette rentrée scolaire. L'association Les Loustics et la Municipalité participent très activement aux projets engagés et nous tenons à les remercier au nom de tous les élèves.

L'équipe enseignante

Qu'est-ce que c'est ?

La redevance des ordures ménagères correspond à la participation financière des usagers pour la collecte et le traitement de leurs déchets. En 2019, le coût de revient de la collecte et du traitement est de 117 euros H.T par habitant.

Je suis un nouvel habitant, que dois-je faire ?

La redevance est un système déclaratif. Tout nouvel arrivant doit se faire connaître auprès du SIVOM (Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères).

En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le SIVOM.

Quand dois-je payer ma redevance ?

La redevance est divisée en deux règlements semestriels dont le montant est calculé en fonction de votre situation au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet de l'année en cours.

SIVOM

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



Quels sont les jours de collecte ?

La collecte des ordures ménagères s'effectue :

- ❖ du 1^{er} septembre au 30 juin le mercredi matin,
- ❖ et du 1^{er} juillet au 31 août le mercredi matin et le samedi matin.

Où se trouvent les points tri ?

Emplacement des containers :

- ❖ rue Francis Planté (parking P. L.)
- ❖ rue de la Pompe
- ❖ rue des Écoles (Château d'eau)
- ❖ rue des Arbousiers
- ❖ déchetterie
- ❖ salle des fêtes
- ❖ salle polyvalente

Contacts :

❖ **SIVOM du Born** / 115 route de Piche
40200 PONTENX-LES-FORGES

❖ **Tél. :** 05 58 78 50 93

❖ **Mail :** administration@sivom-du-born.fr

SIVOM DU BORN sur internet :

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM du Born (www.sivom-du-born.fr) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

À noter :

- ❖ que la commune met à disposition le week-end une benne pour ramasser les déchets végétaux triés. Coût de location de la benne : 50,00 €
- ❖ des sacs ménagers sont alloués aux redevables, chaque année par le SIVOM. Les jours de distribution sont communiqués par affichage dans les commerces locaux, sur le journal Sud-Ouest, sur le panneau électronique d'informations, sur panneau pocket ainsi que sur le site internet de la commune.

Muni de votre redevance d'ordures ménagères 2020, les sacs seront à retirer au DÉPÔT COMMUNAL situé rue du Vieux Bourg.

QUELQUES RAPPELS

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

(règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie)

Article 16 : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels (notamment les entreprises d'espaces verts et les paysagistes) et les collectivités locales est interdit. Les contrevenants sont passibles de sanctions prévues par le règlement sanitaire du département concerné.

Dépôt des déchets verts en milieu naturel - Contrairement aux idées reçues, jeter des déchets verts dans un milieu naturel, n'est pas sans conséquence.

Le dépôt de déchets en forêt est strictement interdit et passible d'une amende de 30 à 1500 euros en application de l'article 161-1 du Code forestier et de l'article 635-8 Code pénal.

PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

Le bruit est une réelle pollution. Soyons attentifs à en limiter les effets par une démarche citoyenne et responsable. L'arrêté préfectoral du 25/11/2003 en précise les modalités. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à moins de 100 mètres d'une zone habitée par des particuliers, à l'aide de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués

que les jours ouvrables de 8h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h. » (Arrêté municipal du 25/05/2020)

URBANISME

Tout projet de construction doit faire l'objet d'une demande d'autorisation qui doit être déposée en Mairie.

Suivant votre projet, vous devrez déposer :

- ❖ Une déclaration préalable pour :
 - ◆ toute nouvelle construction inférieure ou égale à 20 m²,
 - ◆ tout agrandissement inférieur ou égal à 40 m² si votre projet est situé en zone urbaine,
 - ◆ la création d'une piscine, l'édification d'une clôture.
- ❖ Un permis de construire pour :
 - ◆ tout agrandissement de plus de 20 m² en zone non urbaine,
 - ◆ la construction de maison d'habitation.

Pour toute construction de plus de 150 m², le recours à l'architecte est obligatoire.

À noter que :

- ❖ le PLU est en ligne sur le site de la mairie,
- ❖ une permanence est assurée en mairie, sur rendez-vous uniquement, le **1^{er} jeudi de chaque mois** par le service instructeur de la mairie de Biscarrosse. Pour la prise de rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie d'Ychoux **05 58 82 36 01**.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ VOUS ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	CONDITIONS
Carte nationale d'identité	<p>Sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie de Biscarrosse ◆ Mairie de Mimizan ◆ Mairie de Parentis ◆ Mairie de Pissos 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formulaire Cerfa ⁽¹⁾ ◆ 1 photo d'identité conforme ◆ Ancienne carte nationale d'identité ◆ Copie de l'acte de naissance ◆ Justificatif de domicile (-3 mois) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Valable 15 ans (majeurs) si établie depuis 02/01/2004 (timbre fiscal 25€ si perte ou vol)
Carte d'électeur	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du domicile ⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport ◆ Justificatif de domicile (-3 mois) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Être français majeur
Extrait de décès	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt ⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Date du décès ◆ Nom (ou nom de jeune fille) et prénom(s) du défunt 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir une enveloppe timbrée
Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du lieu du mariage ⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Date du mariage ◆ Noms et prénoms des mariés ◆ Noms et prénoms de leurs parents ◆ Pièce d'identité des mariés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir une enveloppe timbrée
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du lieu de naissance (il peut être demandé en ligne) www.acte-naissance.fr ⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Date de naissance ◆ Pièce d'identité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir une enveloppe timbrée <i>Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au service central de l'État Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES.</i>
Duplicata de livret de famille	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du lieu de mariage ou du domicile de l'auteur de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Perte : état civil des conjoints et des enfants ◆ Pièce d'identité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Divorce : l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata
Extrait de casier judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ministère de la Justice Casier judiciaire national 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Courrier ou demande en ligne Cerfa n°10071*13 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ministère de la Justice Casier judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3
Passeport	<p>Sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie de Biscarrosse ◆ Mairie de Mimizan ◆ Mairie de Parentis ◆ Mairie de Pissos 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formulaire Cerfa ⁽¹⁾ ◆ 1 photo d'identité conforme ◆ Acte de naissance ◆ Justificatif de domicile original + copie (-3 mois) ◆ Ancien passeport si renouvellement sinon carte nationale d'identité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Timbre fiscal : 86€ : adultes 42€ : mineurs de +15 ans 17€ : enfants (0 - 14 ans)
Mariage	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du domicile 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Acte de naissance (-3 mois) ◆ Attestation de domicile ◆ Carte nationale d'identité des époux ◆ Liste et identité des témoins 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le dossier complet doit être remis à la Mairie du domicile au moins 1 mois avant le mariage
Certificat de recensement militaire (filles et garçons)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du domicile 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Livret de famille ◆ Carte nationale d'identité ◆ Justificatif de domicile (-3 mois) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Déclaration obligatoire dans le mois de sa 16^{ème} année. Nécessaire pour permis de conduire, examens...
Déclaration de naissance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du domicile 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Certificat d'accouchement, livret de famille et carte nationale d'identité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans les 5 jours
Déclaration de décès	<ul style="list-style-type: none"> ◆ A la Mairie du lieu de décès 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Livret de famille ◆ Certificat médical attestant le décès 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans les 24 heures qui suivent le décès
Certificat d'hérédité Acte de notoriété	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Notaire 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Livret de famille du défunt ◆ Adresse, profession des héritiers 	
Changement de prénom	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mairie du lieu de naissance ou du domicile 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contactez la mairie pour plus de renseignements 	

(1) Possibilité de récupérer ce formulaire en mairie ou de le compléter sur le site : www.service-public.fr

(2) La demande peut être faite en ligne sur le site : www.service-public.fr

YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE

L'année 2020 fut perturbée par les actualités sanitaires ! Nous avons tenté de nous adapter en proposant des cours en visioconférence pour certaines disciplines (renforcement musculaire, pilates, zumba, hip hop), puis à l'extérieur en juin (petits groupes de 10), mais rien ne remplace les cours en collectif, tous ensemble !

Nous vous remercions Chers Adhérents, de nous avoir permis de poursuivre la rémunération de nos intervenants, sans nous demander le remboursement de vos cotisations.



NOUS ESPÉRONS QUE LA SAISON 2020/2021 SERA SPORTIVE, SANS ALÉAS. TOUT EN SE PROTÉGEANT, NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS PROPOSER QUELQUES NOUVEAUTÉS :

- ❖ **Danses** (variétés, clips, modern'jazz) pour les enfants et les adultes animées par Delphine le mardi
- ❖ **Step Hiit** pour adultes animé par Carole le jeudi

LES COURS SUIVANTS SONT BIEN ÉVIDEMMENT MAINTENUS :

- ❖ Renforcement musculaire, Pilates, Stretching, Zumba, Hip hop, Baby gym

❖ Le planning détaillé et mis à jour est disponible sur notre **site web** : www.yec-asso.com

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE :

- ❖ **Pascaline** : 06 73 81 10 57
- ❖ **Ania** : 06 25 75 82 79
- ❖ **Mélanie** : 06 42 28 82 92
- ❖ **Email** : yechexpcorp@gmail.com
- ❖ **Page Facebook** du YEC

N'hésitez pas à venir essayer nos différents cours, ambiance et convivialité assurées tout en brûlant des calories !

Bonne et heureuse année à tous !



DAO - YING - LONG

Après un début d'année prometteur, avec 2 stages d'intervenants extérieurs et une pratique régulière de nos nombreux adhérents, nous repartons pour une nouvelle année, malgré les contraintes imposées par la covid-19.

De nouvelles activités sont proposées dont le « bâton » dans le cadre du Qi-gong et le « double éventail ».

◆ **Tous les lundis à la salle des fêtes d'Ychoux :**

- ❖ de 17h à 18h ❖ **Taiji sabre**
- ❖ de 18h à 19h ❖ **Qi-gong et bâton**
- ❖ de 19h à 20h15 ❖ **Taiji**

◆ **Tous les mercredis au budo :**

- ❖ de 17h à 18h ❖ **Taiji éventail**
- ❖ de 18h à 19h ❖ **Qi-gong**
- ❖ de 19h à 19h45 ❖ **Taiji** suivi de 20 mn de méditation

◆ **Tous les premiers samedis matin du mois :**

- ❖ Stage ouvert à tous (adhérents et non adhérents)

NOTRE SITE

<http://taichigigongychoux.weebly.com>

CONTACT

Danielle : 06 12 93 93 85

Bonne et heureuse année 2021

LE CERCLE DU YOGA

Comme presque tous les yogas pratiqués en Occident, le yoga de l'Energie s'appuie sur le corps, support sur lequel se base l'enseignement de ce yoga pour aller progressivement du plus dense (le corps) vers le plus subtil (l'énergie).

Mais ce cheminement ne peut avoir lieu sans respecter certaines règles : par exemple, au niveau du corps, le principe essentiel est « ne pas nuire » et, pour le pratiquant « ne pas se nuire » par un excès de volontarisme ou/et un désir de compétition par rapport à lui-même ou par rapport aux autres.

D'où le rôle capital de l'Attention dans la pratique : en effet, une écoute constante et respectueuse des ressentis dans le corps permettra de réaliser des postures accessibles à tous selon les possibilités corporelles de chacun(e).

Mais ce travail conscient sur le corps serait incomplet s'il n'était étroitement et indissociablement lié au **contrôle du souffle**, élément fondamental qui unit les différents plans de notre être. La respiration sera fluide, régulière, lente mais toujours confortable, adaptée à chacun(e). Elle accompagnera toutes les postures dont elle rythmera la réalisation. Ainsi gestes conscients, respiration consciente, techniques énergétiques seront mis en harmonie tout au long des séances.

Mais il s'agit là d'un apprentissage lent et progressif au cours duquel toutes les articulations, la colonne vertébrale, la cage thoracique seront assouplies et développées harmonieusement dans un effort dosé et cette présence à soi, permanente, nous permettra d'appréhender la subtilité des gestes guidés par la respiration, la présence de l'énergie en nous.

Il en résultera un **état de calme et de bien-être**, une stabilisation du mental bavard, un développement de notre concentration, une amélioration de notre santé pourvu que nous acceptions d'être attentifs(ves), patients(tes), persévérants(tes), pourvu que nous renoncions à vouloir tout contrôler, et pourvu que nous laissons porter par la fluidité, le lâcher-prise, la réceptivité qui rendront notre pratique aisée et joyeuse et nous ouvriront, peut-être, à des dimensions plus larges que nous-mêmes.

Les personnes qui souhaitent découvrir cette discipline bénéficient de **trois séances gratuites** avant de décider de leur adhésion pour l'année (de septembre à juin).

CONTACTS :

✉ **Mail** : v.loubere@wanadoo.fr

✉ **Président** : 06 89 17 03 33



Les membres du Cercle du Yoga du Born vous souhaitent de passer une nouvelle année douce et paisible. *Hélène Loubère*



AÏKIDO

L'aïkido, « La voie de la concordance des énergies », est un art martial japonais pratiqué par des milliers enfants, femmes et hommes de tous âges dans de nombreux pays.

Sans compétition, l'aïkido propose à la fois un mode de vie global aussi bon pour le corps que l'intellect et une voie vers le plaisir de savoir jouer avec son propre corps et ses énergies par la pratique d'un art martial, au code moral fort.

Bien qu'issu des techniques académiques de combat des Samourais et malgré l'utilisation d'armes telles que le Ken (katana en bois) ou le Jyo (bâton), on ne recherche pas la violence ici. Tout est fait pour respecter l'intégrité physique de ses partenaires en fonction de leur niveau, car l'aïkido ne se pratique pas contre mais avec les autres. On ne cherche pas à détruire mais plutôt à maîtriser l'agressivité d'un opposant.

A tout âge on y gagne confiance en soi, on se développe physiquement sans perdre en souplesse, on renforce sa concentration, sa connaissance de soi, sa respiration, sa posture tout en améliorant son rapport aux autres.

Le Budo Club Ychoussois vit et transmet sa passion depuis plus de 40 ans. Avec ses enseignants **Frédéric Rolland** 5^{ème} DAN Fukushimaï et **Benjamin Bodier** 2^{ème} DAN, fort de sa trentaine de membres d'âges et d'horizons divers, il est aujourd'hui le troisième club landais. Membre de la Ligue d'Aquitaine FFAB et affilié à la FFAB, l'aïkido du club est reconnu par l'aïkikaiï so hombu de tokyo.

✉ Les cours adultes ont lieu les mardis et vendredis de 19h30 à 21h.

✉ Les cours enfants à partir de 7 ans se déroulent les vendredis de 18h30 à 19h30.

POUR EN SAVOIR PLUS, NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR NOTRE PASSION SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE PAGE FACEBOOK :

✉ www.aikido-ychoux.com

✉ www.facebook.com/budoclubychoux

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes d'Ychoux ayant pour but d'animer la commune par l'organisation ou la participation aux fêtes, repas et différentes manifestations n'a pu, en cette année particulière marquée par la Covid-19, réaliser aucun événement.

L'ensemble des manifestations prévues pour l'année 2020 (Fête Irlandaise de la Saint-Patrick en mars, Nuit du Loto en juin, fête du lac en juillet et fêtes patronales en août) sera donc reporté en 2021.



« Les Crazy Dolls and the Bollocks » (Rock'n'roll, Bordeaux) à découvrir lors de la Fête du Lac 2021.

Crazy Dolls : RAS Productions

Le bureau du Comité des Fêtes a œuvré à reprogrammer l'ensemble des artistes qui étaient prévus cette année. Les groupes ont bien compris les difficultés auxquelles devaient faire face les associations dans cette période particulière, et seront bien présents en 2021, en compagnie des forains que le Comité avait réussi à mobiliser pour l'année 2020.

Actuellement, les conditions sanitaires restrictives ne permettent pas au Comité des Fêtes de réaliser des manifestations conformes à son objet associatif. Néanmoins, nous ne manquerons pas de vous proposer de nouvelles activités dès que possible.

En attendant de pouvoir se retrouver tous ensemble, le bureau du Comité des Fêtes tient à remercier vivement ses bénévoles pour leur engagement, comme ses publics pour leur patience.

CONTACTS :

- ✧ **Mail :** comité.des.fêtes.ychoux40@gmail.com
- ✧ **Facebook :** comité des fêtes d'ychoux
- ✧ **Tél. président :** 06 48 75 98 45
- ✧ **Tél. secrétaire :** 06 14 42 87 32



AMICALE DES RETRAITÉS

Vous voulez vous amuser, vous perfectionner et exercer vos talents ? Rejoignez-nous dans nos divers ateliers pour tout âge :

- ✧ Les jeux de salon, cartes et scrabble
- ✧ Le cartonnage
- ✧ La peinture sur toile et sur porcelaine (nous avons un four pour cuire vos œuvres), le dessin
- ✧ Fortifier votre cerveau grâce à notre atelier mémoire ainsi que l'initiation à l'anglais et à l'espagnol
- ✧ La couture
- ✧ L'informatique pour se perfectionner et apprendre
- ✧ La gymnastique douce et sur chaise, le gi-gong
- ✧ La marche
- ✧ Les divers goûters et repas musicaux et dansants (musique pour tous les goûts)



INFORMATION : du 12 au 19 juin 2021

- ✧ Voyage en Charente-Maritime - Village vacances du Phare - Saint-Clément-des-Baleines
- ✧ **Les voyages en France et à l'étranger :** Venez nous rejoindre et nous apporter vos idées et votre expérience.

LES LOUSTICS

L'association « Les Loustics » organise tout au long de l'année des événements, ludiques pour la plupart, avec le double objectif de proposer des animations aux enfants du village, tout en récoltant des fonds intégralement reversés aux Écoles. Ils en bénéficient ensuite sous forme de participation aux sorties scolaires ou d'achat de matériel...

Les Loustics ont pu cette année encore, malgré la situation sanitaire, verser aux écoles la somme de 4 500 €. Nous tenons à remercier très chaleureusement nos nombreux sponsors ainsi que la municipalité pour la subvention octroyée à l'association.

L'année passée, nous avons fêté Halloween et une 1^{ère} soirée « Théâtre », (à l'initiative et organisée par la Directrice du Primaire) où les enfants ont joué devant leur famille, les pièces apprises en classe.

Les enfants de chaque classe ont aussi réalisé des dessins, afin de personnaliser des objets souvenirs (mugs ou sacs), ensuite proposés à la vente aux parents.



La COVID nous a stoppé dans notre élan mais après ce début d'année plutôt particulier, c'est ravi et motivé que nous entamons cette nouvelle saison scolaire avec l'espoir et l'envie de proposer des événements festifs, si les conditions sanitaires le permettent :

- ❖ **Boum des maternelles et des primaires (23/01/21) :** une vraie soirée fiesta sans les parents
- ❖ **Foulée des Écoles (09/05/21),** marche ou course parents/enfants, ouvert à tous !!!
- ❖ **Kermesse (26/06/21),** avec de nouveaux jeux inattendus ...
- ❖ **Vente de Madeleine BIJOU** pour TOUS les gourmands !

Notre association, initialement créée par des parents d'élèves, a accueilli avec joie d'actives retraitées, désireuses de nous aider à ravir les enfants ! C'est une grande richesse humaine et un précieux soutien !

Sachez que tout le monde peut nous rejoindre pour nous aider, hommes ou femmes, selon ses capacités, ses envies, ou sa disponibilité, que ce soit ponctuellement ou plusieurs fois !

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

- ❖ **Email :** lesloustics40@gmail.com
- ❖ **Facebook :** APE Les loustics d'ychoux

Alors, à très bientôt, à l'occasion d'une fête !

LES AS D'YCHOUX

Depuis 2007 le club de poker des AS d'Ychoux accueille les joueurs de tous horizons pour partager des parties de poker dans une ambiance familiale et conviviale.



Retrouvez-nous tous les vendredis soir au « **parc de Caze** » pour participer à notre championnat interne.

Que vous soyez débutant ou joueur expérimenté, jeune ou moins jeune tout le monde a sa place.

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER :

- ❖ **Jérôme Lasterre :** 06 22 92 01 73
Le président du club qui vous accompagnera pour votre soirée découverte.

NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE PAGE FACEBOOK :

- ❖ www.lesasdychoux.fr
- ❖ www.facebook.com/groups/lesasdychoux/



BALL-TRAP CLUB YCHOUSOIS – 2020

Des manifestations régionale, nationale et internationale étaient prévues sur notre stand. Au vu de la situation sanitaire et afin de protéger les tireurs, les bénévoles et les clubs, nos instances fédérales ont décidé d'annuler toutes les compétitions en France.



Nous bénéficions du report de ces championnats sur notre stand en 2021 : Championnat de Ligue, Championnat d'Europe, Championnat de France.



Mais dans cette période difficile, un licencié est en OR au Championnat du Monde de Fosse Universelle qui s'est déroulé en Italie : **Cyril SANCIER**

Cyril a devancé les Italiens chez eux avec un score de 196/200 et 25/25 au barrage.

Il obtient le titre de « Maître Tireur ». Il permet à la France de garder le titre de « Champion du Monde » pour sa troisième année consécutive.

Nous avons organisé un **Grand Prix** sur deux jours avec le sponsor **SHOOT-OFF** grâce à Pierre Boutin.

Une participation de 144 tireurs. A l'occasion de ce Grand Prix un titre de « Maître Tireur » a été également attribué.

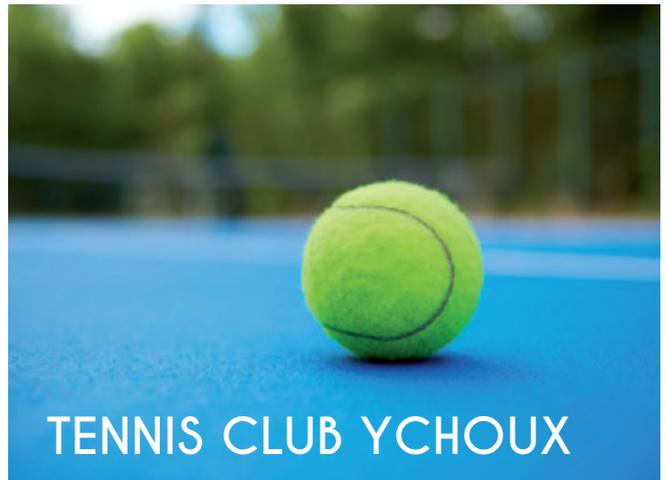
DE BONS RÉSULTATS POUR NOTRE CLUB :

- ❖ **Olivier CESBRON** : 2^{ème} 192/200
- ❖ **Jean-Philippe ROYERE** : 5^{ème} 187/200 et 23/25 au barrage
- ❖ **Équipe d'amis** : Olivier CESBRON - Jean Philippe ROYERE – Philippe LONGUEPEE : 1^{er}

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ❖ Président Monsieur **Gilles LEPEROU** : 06 03 11 00 56

*Bonnes fêtes de fin d'année
et tous nos meilleurs vœux pour 2021*



TENNIS CLUB YCHOUX

Le club de tennis d'Ychoux est une association qui a pour objectif de développer la pratique du sport aussi bien en loisir qu'en compétition. Club avant tout familial dont la réputation d'hospitalité et de convivialité n'est plus à faire.

L'école de tennis accueille les enfants de 6 à 17 ans le mercredi de 13H30 à 17H30 sous le soleil landais et au gymnase en cas de pluie.

- ❖ Les cours sont dispensés par **Mr Rivo Rajoharison** (B.E d'état).

Des plateaux seront organisés au cours de l'année afin de permettre aux enfants de se mesurer à d'autres clubs.

Les adultes ne sont pas en reste. Plusieurs équipes engagées dans diverses compétitions FFT tout au long de l'année.

Les cours sont dispensés le soir en semaine. Le club ayant également fait l'acquisition d'un lance-balles mis à la disposition des licenciés.

ANIMATIONS

- ❖ La traditionnelle « poule au pot de BRUNO » à comme d'habitude fait l'unanimité ainsi que le tournoi officiel de printemps avec plus de 150 matchs et 105 inscrits supervisé par notre traditionnelle juge arbitre Mme Arlette Borges.

DATES IMPORTANTES :

- ❖ Soirée poule au pot le **06 février 2021**.
- ❖ Le tournoi officiel **02 juin 2021 au 19 juin 2021**.

Le club tient à remercier la municipalité pour son aide et les services techniques pour l'entretien du site.

CONTACTS :

- ❖ **Mail** : tennis.ychoux@wanadoo.fr
- ❖ **Tél.** : 05 58 82 30 97
- ❖ **Galopin Mickael** : 06 32 97 35 88



YCHOUX HANDBALL CLUB

Le handball est un sport attractif, rapide, qui plaît beaucoup aux enfants. Il permet de développer son agilité, sa coordination, son sens tactique ainsi que l'esprit d'équipe.

SAISON 2019/2020 :

Pour cette saison bousculée et tronquée, les résultats ont encore été très positifs. Après leur première place en championnat tri-départemental en 2019, les -18F tentent les qualifications région.

Elles se qualifient et dès la seconde phase, gagnent encore un échelon.

Les moins de 15M ont réalisé également une très grosse année sportive avec seulement une défaite en championnat « TriDep ». Ils ont eu la meilleure défense et la meilleure attaque. La région leur échappe compte tenu des nouvelles règles et de l'évolution des effectifs en -18M.

Enfin, l'AG ayant pu avoir lieu début juillet, cela a été l'occasion de partager un très bon gâteau de notre sponsor pour les dix ans du club et de remettre le diplôme de Président d'Honneur à Claude Lamue, créateur du YHBC.

POUR NOUS REJOINDRE :

Nous appelons toutes les bonnes volontés désireuses de participer à la vie du club afin que celui-ci continue à se développer. En effet, outre le volet sportif, de nombreux bénévoles sont nécessaires pour la bonne marche du club : arbitres, tenue de la table de marque, de la buvette, accueil et accompagnement des équipes...

POUR LA SAISON 2020/2021 :

Une équipe est engagée en championnat dans chacune des catégories -11, -13, -15, -18, et sénior, catégories féminines comme masculines. Venez les soutenir pendant les matchs à domicile. Bonne nouvelle pour le Club d'Ychoux, notre jeune équipe « seniors féminines » accède au championnat régional après une excellente saison avec un bilan de 2 défaites en 11 matchs pour un solde positif de 121 buts et une qualification pour les demi-finales de la coupe des Landes. Pensées pour Axelle, nous aurions tellement voulu participer à cette réussite avec elle.

Avec nos -18 filles, le club d'Ychoux est fier de représenter le département des Landes en excellence régionale.

La nouvelle réforme des -18M nous oblige à jouer en départemental, mais gageons une qualification rapide en TriDep. Et, n'oublions pas nos tout petits, l'école de handball et les « baby » comptent une quarantaine d'enfants de 3 à 8 ans.

CONTACTS :

- ❖ **Site** : <https://ychoux-handball-club.clubeo.com/>
- ❖ **Email** : handballychoux@gmail.com
- ❖ **Facebook** : Ychoux Handball Club
- ❖ **Président** : 06 77 65 28 02
- ❖ **Secrétaire** : 06 66 46 92 01

LA BOULE DES PINS

Cette année 2020 notre club compte 60 licenciés 10 de plus et 9 membres. Le jeudi 12 mars nous avons pu organiser le Challenge Henri DARNAUD en triplètes vétérans.

Puis la COVID est arrivée ; plus aucune manifestation ne s'est déroulée. Cependant pour le moment, les entraînements continuent, avec un protocole COVID. Tous les joueurs et joueuses espèrent reprendre les compétitions le plus rapidement possible.

ENTRAÎNEMENTS :

- ❖ Tous les lundis, mardis et vendredis de 14h à 18h.
- ❖ Les mercredis des ateliers de perfectionnement sont proposés aux jeunes et à ceux qui le désirent.

Toute personne désirant pratiquer la pétanque sera la bienvenue.

CONTACTS

- ❖ **Alain Clavé** : 06 75 70 80 78
- ❖ **Hélène Clavé** : 06 73 90 90 68



Les membres de La Boule des Pins vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.



YCHOUX BADMINTON LOISIRS

Comme pour beaucoup d'associations, nous avons dû écourter notre saison et cela indépendamment de notre volonté... Mais une nouvelle saison redémarre pour le badminton avec encore plus de motivation. Nous ferons en sorte de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles tout en faisant respecter les mesures d'hygiène et de sécurité.

Nous vous donnons la possibilité de venir nous rencontrer et essayer cette activité à 2 reprises. Alors n'hésitez plus si vous avez un peu de temps libre ! Venez passer de bons moments sur le terrain à vous dépenser. Nous acceptons tous les niveaux, et comme cela reste du loisir il n'y a pas de compétition.

Nous serons heureux d'échanger quelques volants et de vous accueillir dans notre association.

En cours de saison et selon l'évolution de la situation, nous essaierons de vous proposer des rencontres conviviales avec les clubs de badminton loisirs alentours où tous les niveaux sont acceptés.

NOS CRÉNEAUX :

❖ **Lundi de 20h à 23h et le jeudi de 20h15 à 23h, à la salle polyvalente.**

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

❖ **Président** : Nicolas Ballaud - 06 50 33 63 59

❖ **Trésorière** : Corine Briand - 06 58 78 41 90

❖ **Secrétaire** : Huguette De Viveiros - 06 86 12 51 00

❖ **Adresse Mail** : ybl.ychoux@gmx.com

Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide et son soutien.

A toutes les Ychoussaises et Ychoussois : Le YBL vous souhaite un joyeux Noël, une bonne fin d'année 2020 et une excellente année 2021 ! Prenez soin de vous et de vos proches.

YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY

C'est une saison un peu particulière qui vient de se terminer pour nous tous, avec une fin de championnat prématurée pour les raisons que tout le monde connaît. Pourtant, après un début de saison manqué, notre trio d'entraîneurs, Xavier et David MARGARITI et Jean Philippe MARMIN a su redonner de l'élan au groupe pour bien finir et se placer dans le quatuor de tête.

L'intersaison et ce long repos forcé nous ont permis de recruter quelques joueurs, et de repartir cette année avec une équipe prometteuse, encadrée par Xavier MARGARITI, Jean Philippe MARMIN, Nicolas TETTARD et Frédéric CASTAGNÈDE.

Concernant nos jeunes et notre école de rugby, saison particulière aussi, puisque toutes les compétitions ont été annulées et le tournoi d'Ychoux reporté au mois de novembre.

Bruno LUTIN, responsable de notre école de rugby et Philippe CAZADE, éducateur, sont à féliciter pour leur engagement sans faille, mais aussi Marco SANCHEZ, qui assure le transport des enfants vers PARENTIS, où se déroulent les entraînements.

Notre AG vient de se dérouler et nous souhaitons la bienvenue à Karinne TETTARD, Eric BONNET, Patrice DEBRUYNE et Christophe LÉVÊQUE, qui viennent renforcer l'équipe dirigeante. Nous n'oublions pas non plus notre arbitre Valérie PELISSIER, nos nombreux bénévoles, nos fidèles supporters et leur amicale, ainsi que nos partenaires toujours présents.



Merci bien sûr à Mr le maire sortant Marc DUCOM et à l'actuel Vincent CASTAGNÈDE, ainsi qu'à Jean Claude JOUCLA et maintenant Michel VALEN, aux équipes techniques qui nous suivent et nous aident toute l'année.

La saison 2020/2021 vient de redémarrer avec un beau succès contre PESSAC. En espérant que nos Choueurs enchaînent les victoires et portent nos couleurs rouges et blanches au plus haut en Nouvelle Aquitaine.

CONTACTS :

❖ **Site internet** : yo-rugby.clubeo.com

❖ **Mail** : yorugby@orange.fr

❖ **Président** : 06 19 72 06 74

❖ **Secrétaire** : 06 80 74 83 82 ou 06 82 12 84 73

Le YCHOUX Olympique Rugby vous souhaite à tous une excellente année 2021.



YCHOUX FOOTBALL CLUB

Voilà maintenant 3 ans que l'école de football d'Ychoux a repris ses activités et l'on peut être fier puisque chaque saison, des nouveaux joueurs dans les 4 catégories (U6/U7, U8/U9, U10/U11 et U12/U13) arrivent afin de renforcer les équipes existantes.

Les Choueurs aiment leur club. Un nouvel éducateur a rejoint notre effectif d'accompagnateurs diplômés. Et nous avons une augmentation conséquente de dirigeants disponibles pour accompagner nos jeunes.

Le club a un effectif conséquent pour cette nouvelle saison malgré les contraintes sanitaires qui auraient pu freiner le nombre d'adhérents.

Bien sûr, nous sommes heureux d'accueillir vos enfants lors des séances d'entraînement du lundi (U12/U13), du mardi (U8/U9 et U10/U11), du jeudi (U6/U7 et U8/U9), du vendredi (U10/U11 et U12/U13). Vous pouvez toujours contacter le secrétaire qui vous donnera tous les renseignements nécessaires pour que votre enfant puisse pratiquer le football.

Une équipe vétérans loisirs, a vu le jour cette année. Cette catégorie des + de 35 ans s'entraîne les vendredis soir à partir de 19h30. Il y a encore de la place alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Malheureusement, nous n'avons pas pu créer notre équipe féminine, faute d'effectif, mais ce n'est que partie remise. Nos jeunes filles ont rejoint le club de Parentis-en-Born afin de profiter des séances d'entraînement et rester compétitives.

L'avenir : une équipe senior, fanion du club, doit être l'un de nos projets les plus urgents. Nous espérons que cette équipe verra le jour dès la saison 2021/2022. Je lance donc un appel auprès de nos jeunes qui aimeraient faire partie de cette aventure.

Nous espérons que les contraintes sanitaires nous permettront de nous rendre sur les terrains afin que nos petits puissent assouvir leur passion du ballon rond et montrer nos couleurs sur les différents plateaux et matchs qui devraient débiter en octobre.

Je tiens à remercier la Mairie pour l'écoute et la prise en compte de nos besoins lors des différentes réunions.

Mes remerciements, aussi, à tous les sponsors pour leur investissement qui nous permettent d'améliorer les séances d'entraînements avec l'achat de matériels spécifiques, de jeux de maillots et de ballons...etc.

CONTACTS :

📍 **site internet** : ychoux-fc.footeo.com

✉ **Mail** : ychoux.football.club@gmail.com

☎ **Président** : 06 23 36 45 41 📞 **Secrétaire** : 06 03 38 35 28

📱 **Facebook** : @Ychouxfc

Je remercie aussi tous les parents, éducateurs, dirigeants et les membres du bureau directeur pour leur implication dans la vie du club. Sans eux, nous ne pourrions reprendre dans les meilleures conditions.

FNACA

En 2020 le Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie) de Parentis – Ychoux – Gastes, en raison de la pandémie du coronavirus, n'a pu assister aux cérémonies officielles et aux festivités qui ont été annulées.

CÉRÉMONIES OFFICIELLES :

📅 19 Mars

📅 8 Mai

📅 18 Juin

FESTIVITÉS :

📅 14 Mai : Voyage à Couthures-sur- Garonne

📅 28 Juin : Journée de la Solidarité et de l'Amitié

📅 25 Octobre : Assemblée Générale du Comité

Cette année le Comité a été endeuillé par la disparition de deux de nos adhérents **Mrs Hubert Marcel, Dubos Jean-Pierre.**

CONTACTS :

Responsable local

📞 **Lartigau Christian** : 06 31 60 50 79

Membres du bureau :

📞 **Derrieux Christian** : 05 58 82 35 75

📞 **Pierrot Jean** : 05 58 82 36 38 (aux heures des repas)

Les Membres de la F.N.A.C.A. présentent aux Ychoussaises et aux Ychoussois leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 en souhaitant qu'elle soit meilleure que 2020.

ADDAH

La vie nous réserve parfois de mauvaises surprises. Elle est pleine d'embûches et d'impondérables, et nous sommes souvent désemparés et sans défense devant les événements graves qui peuvent survenir.

L'ADDAH se fait un devoir d'accompagner les victimes d'accidents du travail, d'accidents de la vie civile et privée, et toutes les personnes gravement malades ou handicapées.

En adhérant à l'ADDAH, on bénéficie de son soutien dans l'élaboration des dossiers, et de son accompagnement dans les démarches auprès des organismes sociaux et des compagnies d'assurance.

L'association préserve les intérêts de ses adhérents, en les assistant juridiquement auprès des caisses de sécurité sociale, voire des tribunaux compétents, en cas de litige.

La section d'Ychoux / Liposthey est à votre écoute, si vous vous sentez concerné par un tel problème.

CONTACT :

- ✦ **Mail** : addah40@orange.fr
- ✦ **Président** : 06 82 85 79 67
- ✦ **Site internet** : addah40.fr

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous
un Joyeux Noël et une excellente année 2021.
Le président : Victor Lourties*

SECOURS CATHOLIQUE

Le partage aide et illumine la vie.

Cette année nous avons été très sollicités à cause de la Covid. La réserve alimentaire (faite par l'Amicale des Retraités) est épuisée.

Pour nous aider, venez visiter la boutique solidaire (toutes les consignes sanitaires sont respectées).

Pendant le confinement, grâce aux carrés de laine 15/15 tricotés par Ginette, nous avons fait 4 couvertures pour les personnes paralysées.

Un grand merci à tous.



CONTACTS :

- ✦ **Référent secteur Saint Jacques des Sources**
Larrouy Claude
- ✦ **Mail** : larrouyclaude@yahoo.fr
- ✦ **Tél.** : 05 58 78 41 49

*Meilleurs vœux de bonheur et de santé
pour la nouvelle année.*



ASSOCIATION DU PAYS DE BORN POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE - NORD DES LANDES

**Nous sommes le lien entre les donneurs de sang
et l'établissement Français du sang.**

NOTRE MISSION :

- ✦ **Promouvoir** le don de sang.
- ✦ **Sensibiliser les jeunes** (action dans les lycées)
- ✦ **Mobiliser** les donneurs de sang
- ✦ **Préparer les collectes de sang** dans les sites de prélèvements, (Affichage, information des médias, fléchage du site, préparation de la salle)
- ✦ **Assurer l'accueil** des donneurs.
- ✦ **Participer à la vie locale**, en étant présent à des manifestations (Forum, fêtes etc.)
- ✦ **Fidéliser** les donneurs.

Bilan de l'année 2019 pour l'ensemble du Pays de Born = **2057 dons** (184 premiers dons) pour **29 collectes**.

Pour Ychoux **85 dons sur 2 collectes**.

- ✦ **Site** : www.dondusang-biscarrosse.net

AFSEP

L'Association Française des Sclérosés En Plaques regroupe, défend, informe, aide et représente les personnes atteintes de Sclérose en Plaques .

Elle est présente dans les instances telles que les CDAPH, les CRUPS ou les Comités d'Entente, Départementaux, Régionaux et Nationaux, ainsi que dans les Conseils Ville Handicaps

L'AFSEP a créé 5 centres dédiés aux malades.

Tous les dirigeants et délégués **sont bénévoles**.

CONTACT :

- ✦ **P. Bouard Délégué des Landes** :
05 58 78 91 73

SPORTS CANINS DES GRANDS LACS 2019/2020

Créé en 2016 le club SPORTS CANINS DES GRANDS LACS représente notre commune dans tous les grands rendez-vous nationaux de notre sport phare : l'agility dog.

Le club propose des activités autour du chien : éducation - agility - fly ball - cani marche/VTT/Trottinette mais aussi des disciplines plus rigoureuses telles que la Recherche Utilitaire ou l'Obéissance.

Si 2019 a été une année florissante pour notre club avec la participation à 57 concours nationaux, une sélection de notre plus jeune conductrice au Championnat de France des Jeunes conducteurs et notre plus ancienne conductrice (80 ans) en finale du Grand Prix de France d'Agility Dog, l'année 2020 est bien sombre.

En effet, à partir de février tous les concours ont été annulés et encore aujourd'hui les finales.

Notre terrain a été fermé et nos équipes se sont mises au repos. Sachant que la vie de nos animaux est courte, une année sans activité sportive représente une grande perte pour notre club. **Toutefois il faut vivre avec l'avenir et donc le club propose.**

ÉDUCATION : L'éducation canine repose sur l'apprentissage des règles de vie dans la maison et au sein de la société humaine.

AGILITY : Sport à part entière où maître et chien évoluent en toute complicité sur des parcours d'obstacles élaborés, réfléchis. Ces épreuves sont mises en place par des juges de la discipline, selon un règlement établi par la Fédération Cynologique Internationale (FCI), adapté aux spécificités de chaque pays.

CANI CROSS/VTT/TROTTINETTE : Discipline familiale et athlétique ouverte à tous les licenciés adhérents d'un club affilié ou en stage d'affiliation à une canine régionale. Elle permet de découvrir avec son chien la nature en participant à des rencontres regroupant les amoureux des animaux et de l'environnement et des compétiteurs de haut niveau.

RECHERCHE UTILITAIRE : École d'humilité qui trouve sa noblesse dans la capacité de l'équipe à comprendre et gérer ensemble les situations rencontrées au cours du travail, la recherche utilitaire consiste à utiliser les capacités olfactives des chiens dans toutes les conditions topographiques, météorologiques, et temporelles.

Et Hoopers : discipline permettant, sur les bases de l'agility mais sans saut, d'évoluer à distance sur un parcours, le chien devant suivre les commandements de son maître.

CONTACTS :

✉ Mail sportscanins.gl40@gmail.com

✉ Présidente : 06 08 48 26 59

✉ Secrétaire : 06 42 93 62 74

✉ Facebook : sports canins des grands lacs



CYCLO CLUB

La huitième édition de la Choureute devait avoir lieu au mois d'avril 2020. Durant l'hiver, malgré deux tempêtes, les inondations, les dégâts des sangliers, les travaux forestiers, notre équipe ne s'est pas découragée pour préparer de nouveaux circuits VTT et installer de nouvelles passerelles. Tout est tombé à l'eau au mois de mars, comme cela peut arriver lors d'une sortie VTT classique.

Si tout va bien, nous vous donnons rendez-vous le **11 avril 2021 pour la Choureute** en espérant que la situation sanitaire permettra de faire du sport en plein air. Trois types de randonnées seront proposés : VTT (20, 35, 45 ou 57 km), cyclo (50, 72 ou 94 km) et randonnées pédestres (10 et 15 km).

En 2020, nous avons prévu de participer à la randonnée Luchon-Bayonne ou à de longues cyclosporives. Les entraînements sur des parcours vallonnés avaient commencé dès le mois de février. Les vélos ont dû rester dans le garage le temps du confinement.

Les activités cyclistes ont repris progressivement courant mai. Les entraînements des mois de mai et juin ont permis de retrouver la forme et de programmer des sorties montagneuses avec des groupes étoffés.

Le 11 juillet, nous avons pris la direction de la vallée d'Ossau pour relever un défi que nous nous étions lancés l'an dernier. Il s'agissait d'enchaîner les ascensions de l'Aubisque et du Pourtalet. Ce fut une belle journée de vélo, avec une météo variable, qui s'est terminée par un moment très convivial à 1794 m d'altitude.

La troisième sortie hors de notre contrée s'est élancée de Labastide d'Armagnac pour un périple de 110 km qui passait par Notre Dame de la course landaise, Notre Dame du rugby et Notre Dame des cyclistes.

Un de nos licenciés, Arnaud, a participé très honorablement au championnat national de cyclocross à Saint Jean d'Angély et au championnat de France de VTT à Septfonds (82).

Le Cyclo Club Ychoussois **compte près de quarante licenciés**. Malgré des objectifs sportifs différents la cohésion et l'entente du groupe sont bonnes. Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) ont fait leur apparition dans notre groupe VTT. Les sorties VTT ont lieu principalement entre octobre et mars. Nous tenons aussi à remercier la municipalité et les services techniques pour l'aide apportée lors de la préparation de notre randonnée même si celle-ci a dû être annulée.

CONTACTS :

✉ Mail : v.loubere@wanadoo.fr

✉ Président : 07 82 49 96 18

✉ Blog : cyclochoureur.blogspotif

✉ Facebook : Cyclo Club Ychoux

.....
*Les membres du Cyclo Club Ychoussois
souhaitent une bonne et heureuse année 2021
à tous les Ychoussoises et Ychoussois
Vincent Loubère
Président du Cyclo Club Ychoussois*
.....

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	ADRESSE	
ADDAH40	LOURTIES Victor	10 rue Chambrelent	06 82 85 79 67
AÏKIDO	PRZYBYLSKI Patrick	4 rue des Bruyères	06 48 49 80 26
AKWABOIS	GIVRY Christel	41 Av. Frédéric Bastiat	06 61 54 54 71
AMICALE DES RETRAITÉS	BEURNIER Annie	75 impasse de Hortz	05 58 82 33 12
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	DULAS Julien	46 rue Félix Arnaudin	06 76 44 35 52
ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE ACPPY	ETCHEVERRIA Guy	213 route Simon Dumartin	06 10 22 71 85
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES AFSEP	BOUARD Patrick	1 Impasse des Cabanes	06 03 40 63 80
ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE	GRANIER ÉRIC	254 rue du Hapchot 40600 BISCARROSSE	06 88 83 56 27
BALL-TRAP CLUB	LEPEROU Gilles	74 bis route de Dupouy 40160 Parentis-en-Born	06 03 11 00 56 05 24 27 15 32
CLUB YOGA DU BORN	LOUBÈRE Héléne	4 rue des Lilas	06 89 17 03 33
COMITÉ DES FÊTES	SAINT-PAUL Philippe	Parc des Associations	06 48 75 98 45
CYCLO-CLUB	LOUBÈRE Vincent	4 rue des Lilas	07 82 49 96 18
DAO-YING-LONG	SCAPIN Danièle	30 rue des Genêts	06 12 93 93 85
D.F.C.I.	CASTAGNEDE Vincent	40160 Ychoux	-
DONNEURS DE SANG	BERTHOME Jean-Marc	515 av. Pierre Georges Latécoère - 40600 Biscarrosse	06 06 59 71 06
EXPRESSION FLAMENCA	MICHALEX Serge	18 avenue Larreillet	-
F.N.A.C.A. – TUNISIE MAROC	LARTIGAU Christian	22 rue des Écoles	05 58 82 39 74
LA BOULE DES PINS	CLAVÉ Alain	6 av. des Chardonnerets	05 58 82 31 73
LES AS D'YCHOUX	LASTERRE Jerome	33 rue de Crastot 40160 Parentis-en-Born	06 22 92 01 73
LES LOUSTICS	MIGUEL MEIRINHO Astrid	28 avenue Larreillet	06 64 26 34 39
MÉDAILLÉS MILITAIRES	TRUMTEL Jacky	74 impasse Gardille 40600 Biscarrosse	05 58 78 74 93
SECOURS CATHOLIQUE	SCOTTO Renée	32 rue Félix Arnaudin	05 58 82 37 32
SOCIÉTÉ DE CHASSE	GOURGUES Bruno	96 route de Cabeil	06 31 38 15 75
SPORTS CANINS DES GRANDS LACS	MORILLON Fabienne	393 rte des Grands Champs	06 08 48 26 59
TENNIS-CLUB	GALOPIN Mickaël	3 rue des Eglantines	06 32 97 35 88
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	SALZARD Christian	342 avenue des Fougères 40160 Parentis-en-Born	05 58 78 52 90
VÉTÉRANS DES ESSAIS NUCLÉAIRES	ADROT Robert	204 Rue de l'Amiral 40600 Biscarrosse	05 58 82 15 30
YCHOUX BADMINTON LOISIRS	BALLAUD Nicolas	12 av. Frédéric Bastiat	06 50 33 63 59
YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE	JOACHIM Pascaline	Mairie - Rue Félix Arnaudin 40160 Ychoux	06 73 81 10 57
YCHOUX FOOT BALL CLUB	BESTAOUI Aziz	4 rue Latécoère	06 23 36 45 41
YCHOUX HANDBALL CLUB	BLANC Emmanuel	351 rte des Grands Champs	05 58 07 77 64 06 77 65 28 02
YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY	CASTAGNEDE Philippe	45 chemin de Cabeil	06 77 50 09 12

L'année 2020 s'achève et ne laissera pas un souvenir impérissable, en perturbant considérablement le fonctionnement de toutes les associations dont la nécessité est primordiale à l'épanouissement de toutes et tous.

Nous espérons que 2021 redonne de l'espoir et permette à chacun de retrouver les activités que chaque structure peut lui proposer. Avec ce souhait, l'ensemble des associations présente à toute la population Ychousoise ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

LA POSTE

T. : 3631

HORAIRES D'OUVERTURE

- ❖ Le mardi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h
- ❖ Du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h45 à 16h
- ❖ Le samedi de 9h à 12h

DÉPART DU COURRIER

- ❖ Du lundi au vendredi à 15h15
- ❖ Le samedi à 11h30

S.N.C.F.

Informations au : 05 58 82 35 19

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GARE

- ❖ Du lundi au vendredi de 7h15 à 10h30 et de 12h30 à 17h
- ❖ Le samedi de 9h30 à 12h20 et de 14h30 à 18h15
- ❖ Le dimanche et jours fériés de 14h05 à 18h45

URGENCES

- ❖ Pompiers 18
- ❖ SAMU 15 (ou 112)
- ❖ Gendarmerie 17
- ❖ Centre anti-poison 05 56 96 40 80
- ❖ Permanence des soins 05 58 44 11 11

Ambulance-Taxi-Autocar TRANSPORTS DES GRANDS LACS (TGL)

93, impasse du Chêne. Secrétariat : 05 58 82 32 10

LIGNE 11 XL'R

Service de transport du Conseil départemental desservant les communes d'Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

LIEUX DE DÉPART OU D'ARRIVÉE

- ❖ Ychoux : Gare SNCF
- ❖ Parentis-en-Born : Parc du Segot
- ❖ Biscarrosse : Bourg Gare routière
- ❖ Biscarrosse : Bourg Les Breux
- ❖ Sanguinet : Mairie

POINT DE VENTE SUR YCHOUX

- ❖ Billets en vente dans le bus à 2 € et la carte de 10 voyages à 16 € à la station Total - 1, rue Brémontier

RENSEIGNEMENTS :

- ❖ 05 58 05 66 00
- ❖ 05 58 56 80 80

LIGNE 14 XL'R

Parentis-en-Born/La Teste

CENTRE DE SANTÉ / 8 rue des Écureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Secrétariat

- ❖ 05 58 82 35 92
- ❖ Samedi 9h à 12h sans rdv
1 médecin sur les 3 est présent

Docteur Séverine PYRKOWSKI

- ❖ Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30
- ❖ Jeudi de 9h à 12h

Docteur Nimith SAMRETH

- ❖ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 18h

Docteur Charles VASQUEZ

- ❖ Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- ❖ Mercredi de 9h à 12h
- ❖ Jeudi de 16h à 19h

CABINET D'INFIRMIÈRES

Françoise DUBOIS
Amandine CHAUDERON
Caline PALUSCI

- ❖ 05 58 82 33 77

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON
Emilie LHARIDON

- ❖ 05 58 82 32 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bruno MORIUSER

- ❖ 05 58 09 57 76

OSTÉOPATHE

Thibault INFANTE

- ❖ 07 86 20 18 14

PHARMACIE

10 rue des Écureuils

PHARMACIE SION

- ❖ 05 58 82 35 82

CABINET D'INFIRMIÈRES

24 rue Félix Arnaudin

Caroline VILLENAVE

- ❖ 06 81 82 53 40
- ❖ 07 83 09 83 05

Patricia MARTINEAUD

- ❖ 06 87 09 22 70

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Stéphanie PINTO

- ❖ Le mardi après-midi (sur rendez-vous uniquement)
05 58 82 70 62

ASSISTANTE SOCIALE MSA

- ❖ Appel téléphonique de 9h à 12h
05 59 80 98 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr MAUBOURGUET - Mairie de Parentis-En-Born

- ❖ 05 58 78 40 20 Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rendez-vous)



Mairie
Ychoux

T. : 05 58 82 36 01 - Fax : 05 58 82 35 46 - Mail : mairie@ychoux.fr

ACCUEIL AU PUBLIC

- ❖ **Matin** : de 8h à 12h
- ❖ **Mercredi** de 14h30 à 17h30
et le vendredi de 14h30 à 16h30

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

- ❖ **Matin** : de 8h à 12h
- ❖ **Tous les jours** de 14h30 à 17h30
sauf le vendredi de 14h30 à 16h30

www.mairie-ychoux.com